



NOTE AU LECTEUR

Le rapport de l'Enquête sur les coûts de la sylviculture en forêt privée pour la saison 2021-2022 présente les résultats bruts des coûts d'opération totaux par famille de traitements sylvicoles tels que déclarés par les entreprises et corroborés par la firme comptable MNP.

Aucun lien direct ne peut être établi entre les résultats présentés dans les tableaux du rapport et les taux qui seront établis dans la grille de la valeur des traitements sylvicoles en forêt privée (grille). Des analyses subséquentes seront nécessaires pour établir la grille à partir des résultats de l'Enquête. Notamment, le Bureau de mise en marché des bois doit retirer les dépenses non admissibles au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (ex. : hébergement, voirie), répartir les dépenses de sous-traitance et retirer les dépenses sanitaires liées à la pandémie COVID-19 propres à la saison d'opérations enquêtée.

Bonne lecture !



Enquête sur les coûts de la sylviculture en forêt privée Saison 2021-2022

Rapport final

Préparé pour le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

Éric Girard, CPA, CA

Associé – Leader Québec, Est de l'Ontario et Maritimes, Consultation et Solutions numériques
Représentant autorisé par MNP SENCRL, srl

eric.girard@mnp.ca

Tél. : 514.228.7853



MNP est un cabinet de comptabilité, de fiscalité et de services-conseils de premier plan au Canada. Nous sommes fiers de répondre aux besoins de nos clients des secteurs public, privé et sans but lucratif. Par l'intermédiaire de missions dirigées par les associés eux-mêmes, nous proposons une démarche axée sur la coopération et l'efficacité ainsi que des stratégies adaptées aux besoins des entreprises afin de les aider à connaître du succès au pays et à l'étranger.



Partout où mènent les affaires

MNP.ca

3 août 2023

Monsieur Luc Bouchard

Bureau de mise en marché des bois
5700, 4e Avenue Ouest, A-204
Québec (Québec) G1H 6R1

Monsieur,

Nous sommes heureux de vous présenter notre rapport intitulé « Enquête sur les coûts de la sylviculture en forêt privée ».

Vous y trouverez d'abord une introduction à notre étude, puis de l'information sur les objectifs de celle-ci et l'approche que nous avons préconisée, ainsi que la méthodologie que nous avons suivie pour réaliser nos travaux. Enfin, nous vous présentons les résultats de notre corroboration comptable sur les coûts.

Comme la publication de ce rapport marque la fin de nos travaux, nous aimerions en profiter pour remercier le personnel du Bureau de mise en marché des bois pour leurs commentaires et leur apport à l'étude. Nous souhaitons également remercier les répondants de nous avoir fourni les renseignements et les explications nécessaires à la réalisation de cette étude. La réussite de cette étude dépendait grandement de leur collaboration.

MNP est heureux d'avoir pu entreprendre cette étude pour le compte du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Si vous avez d'autres questions ou commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Nous nous réjouissons à l'idée de pouvoir travailler avec vous de nouveau dans l'avenir.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.



Éric Girard, CPA, CA

Associé – Leader Québec, Est de l'Ontario et Maritimes, Consultation et Solutions numériques Représentant autorisé par MNP SENCRL, srl

Table des matières

Synthèse	1
Introduction.....	1
1. Compréhension du projet et objectifs	1
2. Approche méthodologique.....	2
2.1 Préparation de l'étude.....	2
2.1.1 Rencontres préliminaires.....	2
2.2 Préparation du questionnaire et sélection des répondants.....	2
2.2.1 Confection du questionnaire	2
2.2.2 Sélection des répondants à l'enquête.....	3
2.2.3 Sélection des répondants sujets à la corroboration comptable.....	3
2.3 Suivi du questionnaire et réception de l'information des répondants	4
2.3.1 Suivi du questionnaire.....	4
2.3.2 Collecte des données.....	5
3. Bilan des rencontres et des corroborations comptables.....	7
3.1 Méthode de travail.....	7
3.2 Analyse des ventilations	7
3.3 Constatations et commentaires	8
3.4 Conclusion des corroborations comptables.....	9
4. Résultats.....	10
4.1 Profil des entreprises	10
4.2 Rentabilité des entreprises.....	14
4.3 Résultats de l'étude des coûts	15
4.4 Description des éléments de coûts.....	15
4.5 Coûts ventilés selon les familles de traitements sylvicoles	20
4.5.1 Traitements sylvicoles non commerciaux	20
4.5.2 Traitements sylvicoles commerciaux	30
4.6 Comparaison entre les coûts d'exploitation et la grille de la valeur des traitements sylvicoles	42
4.7 Éléments d'analyse complémentaire.....	44
4.7.1 Plans d'aménagement forestier.....	44
4.7.2 Traitements techniques.....	45

4.7.3 Dépenses sanitaires liées à la pandémie COVID-19	49
4.7.4 Hébergement	50
4.7.5 Camp forestier	50
4.7.6 Traitements réalisés par le propriétaire	51
5. Conclusion de l'enquête	51

Synthèse

La présente enquête vise à obtenir le portrait de la structure financière des entreprises de même que la répartition des coûts par poste de dépense pour chaque regroupement de traitements sylvicoles commerciaux et non commerciaux, tant pour l'exécution que pour la technique, réalisés en forêt privée au Québec.

À la suite de cette collecte de données, nous avons établi des coûts d'exécution et de technique par famille de traitements, ainsi que des taux d'exécution à l'hectare ou aux 1 000 plants par traitement.

Introduction

Dans le cadre de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (ci-après « LADTF »), le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (ci-après « MRNF ») est responsable du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (ci-après « PAMVFP ») et de la détermination des aides financières admissibles aux bénéficiaires de ce programme. Plus précisément, à la suite du rapport du Chantier sur l'efficacité des mesures en forêt privée (2015), les autorités du MRNF ont confié au Bureau de mise en marché des bois (ci-après « BMMB ») le mandat d'établir une grille unique de taux des traitements sylvicoles applicables dans le cadre du PAMVFP à partir de 2016-2017.

Afin de remplir son mandat, le MRNF doit réaliser une enquête, pour laquelle celui-ci nous a mandatés, portant sur les coûts de la sylviculture en forêt privée au Québec pour la saison d'opération 2021-2022.

Le présent rapport décrit l'étude réalisée et passe en revue ses objectifs ainsi que l'approche et la méthodologie qui ont été préconisées. Il présente ensuite la méthode utilisée pour comparer les coûts, puis les résultats de l'étude.

1. Compréhension du projet et objectifs

L'objectif de cette enquête est d'obtenir le portrait de la structure financière des entreprises de même que la répartition des coûts par poste de dépense pour chaque regroupement de traitements sylvicoles commerciaux et non commerciaux, tant pour l'exécution que pour la technique, réalisés en forêt privée au Québec. Pour ce faire, nous avons transmis un questionnaire à l'ensemble des entreprises bénéficiaires du PAMVFP.

À la suite de la réception des questionnaires, nous avons validé les informations financières et les répartitions de coûts de 50 répondants ayant été sélectionnés par le BMMB, lesquelles seront expliquées plus précisément dans les sections suivantes.

Au moyen de cette collecte de données, l'étude a pour objectif d'alimenter la mise à jour de la grille de la valeur de traitements sylvicoles en forêt privée de 2024-2025 qui sera effectuée par le BMMB.

2. Approche méthodologique

2.1 Préparation de l'étude

La phase de préparation de l'étude a débuté en juin 2022 jusqu'à la distribution du questionnaire en septembre 2022.

2.1.1 Rencontres préliminaires

Plusieurs réunions ont été tenues entre l'équipe de MNP et celle du BMMB afin de préciser l'offre de services et de discuter du secteur.

Plusieurs sujets relativement au contenu de l'étude ont été discutés lors de ces rencontres, tels que :

- L'établissement de la liste des répondants qui feront l'objet de l'étude ;
- L'examen des éléments du questionnaire ;
- L'obtention des noms des relations clés ;
- L'élaboration des documents de communication à fournir aux répondants ;
- L'accord sur la stratégie à adopter pour travailler avec les répondants ;
- L'accord sur la gestion du projet et sur les protocoles à suivre concernant le rapport d'état mensuel du projet ;
- Des discussions sur la stratégie à adopter pour effectuer l'examen des pièces justificatives ;
- Des discussions sur les questions potentielles à régler.

Au cours de ces réunions, MNP a présenté l'approche qu'elle allait employer tout au long de l'enquête. La méthodologie complète a été finalisée et l'approche préconisée pour le questionnaire a été élaborée.

Finalement, ces rencontres ont permis à MNP d'offrir un suivi continu de l'enquête à BMMB.

2.2 Préparation du questionnaire et sélection des répondants

2.2.1 Confection du questionnaire

La confection du questionnaire a été effectuée par le BMMB en étroite collaboration avec un comité technique formé du service de la forêt privée du MRNF et des représentants des deux principaux partenaires œuvrant en forêt privée, soit Groupements forestiers Québec (ci-après « GFQ ») et la Fédération des producteurs forestiers du Québec (ci-après « FPFQ »). Celui-ci a ensuite été présenté aux répondants potentiels lors de trois ateliers virtuels d'une demi-journée (les 7, 8 et 9 septembre 2021) afin de recueillir les commentaires, les pistes d'amélioration et de répondre aux questions. À la suite de cet exercice, un processus de validation et de bonification a été effectué par les responsables du BMMB en collaboration avec le comité technique.

Afin de limiter les risques d'erreur, de réduire le temps de l'enquête et de faciliter la préparation du questionnaire pour le répondant, MNP et le MRNF ont travaillé en étroite collaboration pour adapter le format du questionnaire. Ce format a permis de former une base de données automatique avec les questionnaires finaux remplis par les répondants. Plusieurs tests ont été effectués afin de s'assurer du bon fonctionnement du questionnaire.

2.2.2 Sélection des répondants à l'enquête

Comme mentionné plus haut, l'enquête vise l'ensemble de la population des entreprises bénéficiaires du PAMVFP réalisant des traitements sylvicoles commerciaux et non commerciaux, des traitements techniques et de martelage en forêt privée pour l'année financière 2021-2022.

La totalité des 98 entreprises ayant bénéficié du PAMVFP pour l'année financière 2020-2021 a été identifiée pour répondre au questionnaire d'enquête. De ce nombre, 4 entreprises ont été éliminées de l'enquête puisqu'elles n'avaient reçu aucun montant d'aide financière en 2021-2022, donnant ainsi une population de 94 entreprises.

2.2.3 Sélection des répondants sujets à la corroboration comptable

Le nombre d'entreprises à examiner a été fixé préalablement à 50 par le BMMB. Afin de choisir un échantillon représentatif de la population des 94 entreprises, la sélection des 50 entreprises à examiner s'est faite sur la base de deux principaux critères de regroupement :

1. La localisation territoriale ;
2. La famille de traitement réalisé.

Les entreprises sondées sont présentes sur 17 territoires d'agences de mise en valeur des forêts privées. Les territoires d'agence ont été regroupés en 7 groupes territoriaux afin de permettre la représentativité de l'échantillon par rapport à la population sondée, sans augmenter le nombre d'entreprises examinées :

- Territoire 1 : Outaouais, Abitibi et Témiscamingue
- Territoire 2 : Mauricie, Laurentides et Lanaudière
- Territoire 3 : Estrie
- Territoire 4 : Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-les-Îles
- Territoire 5 : Saguenay, Côte-Nord et Lac-Saint-Jean
- Territoire 6 : Chaudière, Appalaches et Québec
- Territoire 7 : Montérégie et Bois-Francs

Les entreprises réalisent une multitude de traitements sylvicoles en forêt privée. Toujours dans l'objectif de simplifier la sélection de l'échantillon tout en assurant sa représentativité de la population, les traitements sylvicoles ont été regroupés selon les grands groupes suivants :

- Famille 1 : Préparation de terrain
- Famille 2 : Régénération artificielle (mise en terre des plants)
- Famille 3 : Éducation de peuplement
- Famille 4 : Coupe partielle exécution manuelle et mécanisée
- Famille 5 : Éclaircie commerciale exécution manuelle et mécanisée
- Famille 6 : Coupe totale exécution manuelle et mécanisée
- Famille 7 : Martelage, feuillu et résineux
- Famille 8 : Aide technique à la mobilisation des bois, exécution manuelle et mécanisée

Toutes les entreprises, petites et grandes, ont la même probabilité d'être retenues. La sélection finale a été faite de façon itérative, afin de s'assurer que la répartition des montants d'aide financière versée aux entreprises échantillonnées, par groupe territorial et par groupe de traitement, soit représentative de la répartition des montants d'aide financière versée à la population.

Finalement, MNP a attribué à la liste des répondants un code aléatoire en nombre hexadécimal de 8 caractères afin que les informations fournies par les répondants restent confidentielles lors de la distribution des données au BMMB.

2.3 Suivi du questionnaire et réception de l'information des répondants

2.3.1 Suivi du questionnaire

Une adresse courriel spécifique à l'enquête a été créée par MNP afin de pouvoir communiquer facilement avec les répondants. La lettre de présentation ainsi que le questionnaire ont été distribués aux répondants en date du 6 septembre 2022.

À la suite de l'expédition, un suivi a été effectué jusqu'au 1^{er} décembre 2022, qui correspond à la date d'échéance pour le dépôt du questionnaire par les répondants. Durant cette période, des rappels téléphoniques et par courriel ont été effectués à tous les répondants n'ayant pas retourné leur confirmation de réception du questionnaire. Ce processus visait notamment à vérifier la réception du questionnaire et à vérifier si des éclaircissements étaient nécessaires. Le suivi a nécessité un déploiement d'efforts considérables, causés, selon plusieurs répondants, à la fois par la complexité des informations demandées, par le niveau de détails requis considérant la faible proportion des traitements en forêts privées dans leurs activités globales et par la surcharge de travail occasionnée en plus du suivi des activités régulières de la saison en cours.

Deux séances informatives ont été offertes aux répondants en date du 18 et du 23 septembre 2022 afin de leur expliquer le fonctionnement du questionnaire et les objectifs de l'enquête.

Le délai initial pour le dépôt du questionnaire était le 1^{er} décembre 2022. À partir de cette date, les Agences régionales de mise en valeur des forêts privées, à la demande du MRNF, ont entamé des démarches auprès des répondants retardataires et une mesure administrative a été appliquée pour tous les répondants n'ayant pas remis le questionnaire.

Lors de la réception des questionnaires, MNP s'est assuré par des validations de base que les réponses étaient adéquates et ne comportaient pas d'erreur majeure. Advenant le cas où il y avait des erreurs, les formulaires étaient renvoyés aux répondants pour correction immédiate.

Parmi les 94 répondants à l'enquête, 11 ont été retirés soit pour des raisons de fermeture ou de fusion d'entreprise, ou soit parce que la nature de leur entreprise ne se prêtait pas à l'enquête.

Le tableau 1 ci-dessous détaille les questionnaires expédiés, annulés et reçus par territoire.

TABLEAU 1 : BILAN DES QUESTIONNAIRES

Territoires	Questionnaires			Taux de réponse
	Expédiés	Retirés	Reçus	
Outaouais, Abitibi et Témiscamingue	12	0	12	100 %
Mauricie, Laurentides et Lanaudière	12	2	10	83 %
Estrie	12	3	9	75 %
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-les-Îles	16	2	14	88 %
Saguenay, Côte-Nord et Lac-Saint-Jean	11	0	11	100 %
Chaudière, Appalaches et Québec	11	0	11	100 %
Montérégie et Bois-Francs	20	4	16	80 %
Total	94	11	83	88 %

Nous avons, par la suite, pris contact avec les répondants qui ont été sélectionnés pour l'examen afin d'établir avec eux un calendrier de planification et d'obtenir leurs disponibilités pour discuter des renseignements à valider et faire la demande des documents nécessaires à la corroboration de ceux-ci.

2.3.2 Collecte des données

Au cours de cette phase, nous avons procédé à la collecte, à l'analyse et à la compilation des renseignements sur les coûts par traitement. Pour ce faire, une base de données a été créée afin que toutes les informations des questionnaires par répondant soient unies à même un fichier et que l'information soit facile à interpréter.

2.3.2.1 Méthodologie

Corroboration des informations financières fournies par les répondants

Les rencontres de corroboration comptable ont été effectuées à distance et les pièces justificatives nous ont été fournies de façon électronique, soit par courriel ou par fichier partagé avec les répondants. Nous nous sommes déplacés pour un seul répondant, le reste des rencontres ayant été faites par appel vidéo.

Comparaison de l'information

Après l'importation des données, MNP a passé en revue chaque questionnaire recueilli auprès du groupe-échantillon. Les constats de ces revues sont détaillés dans la section suivante « Bilan des corroborations »

MNP a ensuite déterminé une fourchette de coûts par traitement pour les répondants et s'est assuré que chacune des variables jugées importantes et significatives pour les calculs se trouvent dans la fourchette de tolérance déterminée.

Un gabarit servait à signaler toutes les variables qui ne se trouvaient pas dans la fourchette de tolérance et un suivi supplémentaire a été effectué auprès des participants afin de pouvoir expliquer la raison de l'écart.

Calculs des coûts

Nous avons compilé les grandes familles de coûts (défini ci-après dans la section « Description des éléments de coûts ») par traitement (décrit dans la section « Sélection des répondants sujets à l'examen ») afin de déterminer les coûts en lien avec la grille de « Valeur des traitements sylvicoles en forêt privée ». MNP n'a apporté aucun ajustement aux charges fournies par les répondants, à moins que ceux-ci ne lui en aient donné l'instruction à la suite des demandes de suivi.

Ainsi, une moyenne pondérée de chaque grande famille de dépenses a été calculée pour chaque activité de chaque traitement.

Les résultats globaux pour chaque activité de traitement, par grandes familles de coûts et au total, sont exposés et analysés dans la prochaine partie du rapport.

3. Bilan des rencontres et des corroborations comptables

3.1 Méthode de travail

La corroboration des informations financières est effectuée afin de s'assurer que l'information fournie soit plausible et qu'elle reflète une image réelle de la situation financière de la période visée par l'enquête. Le travail effectué consiste en des discussions et procédures analytiques afin d'acquérir une compréhension de la logique des répondants et pour s'assurer que cette logique semble représentative de la réalité.

L'objectif principal de cette démarche visait à valider les informations ou données transmises par les répondants à l'égard des coûts associés notamment aux coûts d'exécution des traitements sylvicoles en forêts privées et de leurs répartitions par famille de traitement. Les conciliations ont été faites à partir des documents internes et des états financiers externes, et/ou tout autre document détaillant les démarches de répartition fournies par les entreprises.

Afin d'effectuer la corroboration des informations, nous avons pris les mesures suivantes :

- Nous avons examiné les renseignements fournis et nous nous sommes assurés de la fiabilité des sources utilisées pour répondre aux questionnaires.
- Nous avons effectué l'appariement de certaines informations sélectionnées aléatoirement avec les rapports financiers vérifiés, si possible, ou les états financiers internes si l'information n'a pas été vérifiée dans le cadre d'une vérification des états financiers ;
- Nous avons validé la cohérence des données utilisées lorsque le questionnaire était rempli en utilisant seulement une partie des états financiers ;
- Nous avons analysé la documentation justificative et discuté avec la direction pour un échantillon de l'information présentée afin de valider la raisonnable de certaines des données recueillies au moyen du questionnaire, entre autres pour les ventilations des coûts afin de s'assurer de la logique des hypothèses ;
- Nous avons effectué une analyse financière des données fournies afin de nous aider à porter une attention particulière sur les éléments financiers et non financiers à clarifier ;
- Au besoin, nous avons effectué des modifications (sur approbation) des chiffres aux questionnaires.

3.2 Analyse des ventilations

Étant donné que les dépenses globales peuvent couvrir plus d'un traitement, le questionnaire prévoyait plusieurs ventilations. Lorsqu'une charge était explicitement attribuable à une famille ou à un traitement, celle-ci était associée à la pièce justificative sans effort supplémentaire. Lorsque des coûts n'étaient pas uniquement associés à une famille ou à un traitement donné, le répondant devait déterminer une méthode de ventilation pour répartir celui-ci. MNP a ciblé certains coûts qui devaient être répartis par questionnaire et le caractère raisonnable de la méthode de répartition des dépenses utilisée a été évalué. De plus, la plupart des répartitions ont fait l'objet de discussions entre MNP et les répondants rencontrés afin que l'on comprenne bien la logique derrière la méthode utilisée et qu'on puisse juger du caractère raisonnable de celle-ci.

Si la méthode de répartition ne convenait pas ou si aucune répartition n'avait été effectuée, nous nous sommes entretenus avec le représentant du répondant afin de suggérer des méthodes de répartition conformes à celles utilisées par d'autres répondants. Chaque fois que la répartition a été modifiée par MNP, nous avons discuté de la méthode avec les répondants afin de nous assurer de son caractère adéquat et raisonnable. Les rapports financiers et les rapports de production ont été examinés pour étayer l'information ayant servi à la répartition.

3.3 Constatations et commentaires

Les questionnaires ont été remplis à l'aide des données provenant soit des états financiers et rapports internes des entreprises, soit des budgets de facturation et/ou d'estimations de personnes-ressources dans l'entreprise.

À la suite de nos discussions et de nos analyses, nous avons cumulé ces principales observations :

- Bien que le but premier fût d'obtenir le bilan financier complet des entreprises, certains répondants refusaient de partager en intégralité cette information, il y a donc eu deux types de compilation de données dans le questionnaire : soit les répondants utilisaient les données complètes de leurs activités financières en utilisant principalement les ventilations en pourcentage pour bien séparer celles-ci, ou ils utilisaient seulement les données pour les activités en forêts privées. À titre d'efficacité, ces données ont été acceptées puisqu'elles donnaient une image fidèle des activités en forêt privée, mais dans une enquête future, cet aspect serait à préciser dès le départ ;
- En majorité, les états financiers utilisés pour le profil financier global étaient accompagnés d'un rapport externe. Toutefois, beaucoup de données spécifiques permettant de compléter les informations par traitements provenaient des états financiers ou rapports internes des entreprises ;
- Les principales personnes-ressources lors de nos rencontres de corroboration étaient le directeur général, un ingénieur forestier et/ou un responsable en administration ;
- La majorité des répondants de l'enquête ne possédaient pas les données précises demandées dans le questionnaire ; pour la plupart, les dépenses aux états financiers sont globales et ne sont pas séparées par type de famille ou même entre les traitements en forêt privée et/ou autres activités (par exemple en forêt publique) ;
- L'approche de répartition en pourcentage retenue par le comité ayant élaboré le questionnaire reste une donnée estimée pour laquelle plusieurs scénarios sont possibles et logiques, mais pas nécessairement homogènes les uns envers les autres, ce qui peut mener à des variabilités entre les données des répondants, notamment dans la répartition des coûts pour les traitements commerciaux, pour lesquels la plupart des répondants traitent leurs coûts au global. Ainsi, la dépense fait l'objet d'une première ventilation pour tenter de séparer celle-ci entre les types de coupes ;
- Bien que certaines dépenses aient été corroborées avec des pièces justificatives et les explications des répondants, il existe un risque que ces dépenses contiennent des frais liés à des activités autres que les traitements sylvicoles en forêt privée afin d'avoir un impact à la hausse sur les aides financières du PAMVFP. Nous nous sommes fiés aux explications des répondants, toutefois, il est important de mentionner qu'il existe un biais possible et ceux-ci pourraient être biaisés à vouloir ajouter des dépenses supplémentaires pour augmenter le montant de l'aide financière ;
- Il faut tenir en compte du fait que certaines dépenses comme celle de la sous-traitance et celle des traitements réalisés par les propriétaires sont des dépenses qui comprennent une portion de profit comparativement à une entreprise qui a utilisé ses salariés pour réaliser les traitements ;

- Le questionnaire n'était pas suffisamment visuel pour certains répondants et il était difficile d'établir des ventilations adéquates sans en connaître l'impact final. Cet élément devrait faire objet d'une modification dans le formulaire d'une prochaine enquête ;
- La plupart des répondants ont eu de la difficulté à se souvenir exactement des détails demandés étant donné que l'année testée était déjà terminée et que certains répondants n'étaient pas au courant de l'enquête.
- Les résultats de l'enquête sont basés sur une seule saison d'opération, ceux-ci peuvent donc être influencés par des éléments ponctuels qui peuvent différer d'une année à l'autre

À la suite de ces observations, nous recommandons que pour une prochaine enquête, le questionnaire soit plus adapté aux répondants. Ceux-ci devraient pouvoir avoir un sommaire des résultats à l'intérieur de chaque famille et traitement, afin d'établir un jugement plus précis sur les ventilations utilisées. De plus, le questionnaire devrait être plus détaillé à savoir ce que devraient contenir ou non les cellules et détailler des pistes de solutions générales pour les ventilations afin que tous les répondants puissent avoir des réponses plus homogènes.

3.4 Conclusion des corroborations comptables

Des 50 répondants qui devaient faire l'objet d'un examen, 49 ont fourni un questionnaire complet ainsi que des pièces justificatives pouvant être examinés.

À la suite de l'examen d'un échantillon de données par questionnaire, nous avons pris la décision d'exclure 6 répondants corroborés en raison d'un manque de confiance au niveau des données enregistrées dans leur questionnaire. Bien que celles-ci pourraient être véridiques, aucune information ou pièce justificative ne pouvait corroborer adéquatement les informations inscrites.

Ainsi, 43 répondants corroborés ont été examinés et jugés valides pour faire partie des résultats de l'enquête. Ceci représente un taux de corroboration comptable validée de 52 % de la population admissible (43/83).

Par ailleurs, puisque lors de nos rencontres de corroborations comptables, nous avons conclu que certaines interprétations différentes entre les répondants ont nécessité des spécifications supplémentaires de notre part et engendré plusieurs corrections aux questionnaires, nous jugeons que les données des 40 répondants non examinés doivent être exclues des résultats présentés au rapport. Cependant, concernant ces 40 autres entreprises ayant fourni leurs questionnaires, bien que celles-ci ne soient pas incluses dans les présents calculs du rapport, leurs informations sont compilées dans la base de données fournie au BMMB.

4. Résultats

4.1 Profil des entreprises

Cette section du rapport dresse un profil opérationnel des 43 répondants corroborés, comprenant entre autres les régions couvertes, le nombre d'employés et les types de traitements effectués de l'ensemble des activités des entreprises.

La majorité des entreprises sondées (86,1 %) sont des entreprises de petite taille qui emploient 50 personnes et moins ; plus du tiers emploie 10 personnes et moins. En effet, selon le tableau 2 qui détaille le nombre d'employés total par entreprise, 37,2 % des répondants de l'échantillon examiné emploient en moyenne 10 personnes ou moins, dont 3 sur une base annuelle. Seulement 2 des entreprises (4,7 %) emploient plus de 100 personnes, dont 31 qui travaillent à l'année.

TABLEAU 2 – NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS PAR ENTREPRISE

Nombre total d'employés	Nombre d'entreprises	Proportion (%)	Nombre moyen d'employés		
			Annuels	Saisonniers 6 mois et moins	Saisonniers 6 à 12 mois
10 et moins	16	37,2 %	3	2	1
11 à 25	11	25,6 %	7	6	4
26 à 50	10	23,3 %	9	20	6
51 à 100	3	7,0 %	9	37	16
Plus de 100	2	4,7 %	31	91	13
Non divulgué	1	2,3 %	0	0	0
Total	43	100,0 %	295	592	195

Le tableau suivant détaille les proportions des travaux réalisés, financés ou non financés, sur les territoires où les entreprises effectuent leurs traitements commerciaux et non commerciaux. Les résultats indiquent que le territoire qui représente le plus de traitements commerciaux et de traitements non commerciaux réalisés en 2021-2022 et faisant partie de l'enquête est le territoire du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-les-Îles.

TABLEAU 3 – PROPORTION DE TRAITEMENTS RÉALISÉS DANS CHAQUE TERRITOIRE DES AGENCES

Territoire	Traitements	
	Commerciaux	Non-commerciaux
Outaouais, Abitibi et Témiscamingue	3,4 %	16,0 %
Mauricie, Laurentides et Lanaudière	7,2 %	9,8 %
Estrie	18,3 %	4,2 %
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-les-Îles	28,3 %	29,2 %
Saguenay, Côte-Nord et Lac-Saint-Jean	5,2 %	16,0 %
Chaudière, Appalaches et Québec	25,2 %	19,0 %
Montérégie et Bois-Francs	12,4 %	5,7 %
Total	100,0 %	100,0 %

Les répondants sont soit membres de Groupement forestier Québec (ci-après « GFQ »), de l'Association des entrepreneurs en traitements sylvicoles du Québec (ci-après « AETSQ »), de la Fédération québécoise des coopératives forestières (ci-après « FQCF »), ou de la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) ou sont sans affiliation. Le tableau 4 ci-dessous démontre la distribution des entreprises par échelle de revenus provenant du PAMVFP selon leur affiliation.

TABLEAU 4 – TOTAL DES REVENUS PROVENANT DU PAMVFP PAR AFFILIATION

Montant total reçu du PAMVFP	Nombre d'entreprises	%	AETSQ	FQCF	GFQ	Sans affiliation	FPFQ
100 000 et moins	2	5 %	0	0	0	2	0
100 001 à 250 000	7	16 %	1	0	0	6	0
250 001 à 500 000	10	23 %	1	0	5	3	1
500 001 à 1 000 000	16	37 %	1	1	12	1	1
1 000 001 à 2 000 000	8	19 %	1	0	6	0	1
Plus de 2 000 000	0	0 %	0	0	0	0	0
Total	43	100 %	4	1	23	12	3

Le tableau 5 détaille le nombre de répondants qui ont effectué des travaux dans chaque famille de traitement. La proportion représente le pourcentage de ces répondants sur le nombre total de répondants sondés. Ainsi, 97,7 % des répondants, soit 42 répondants sur 43, ont effectué de l'éducation de peuplement alors que 58,1 % ont effectué des coupes totales.

TABLEAU 5 – PROPORTION DES ENTREPRISES EFFECTUANT DES TRAITEMENTS POUR CHACUNE DES FAMILLES DE TRAITEMENT

Famille de traitement	Nombre de répondants	Proportion (%)
Préparation de site	38	88,4 %
Régénération artificielle	41	95,3 %
Éducation de peuplements	42	97,7 %
Martelage	30	69,8 %
Coupes partielles	34	79,1 %
Éclaircies commerciales	36	83,7 %
Coupes totales	25	58,1 %

Le tableau suivant détaille le nombre d'hectares de traitements admissibles au PAMVFP qui ont été réalisés dans l'année d'opération 2021-2022.

TABLEAU 6 – PORTRAIT DES TRAITEMENTS PAR FAMILLE DE TRAITEMENT

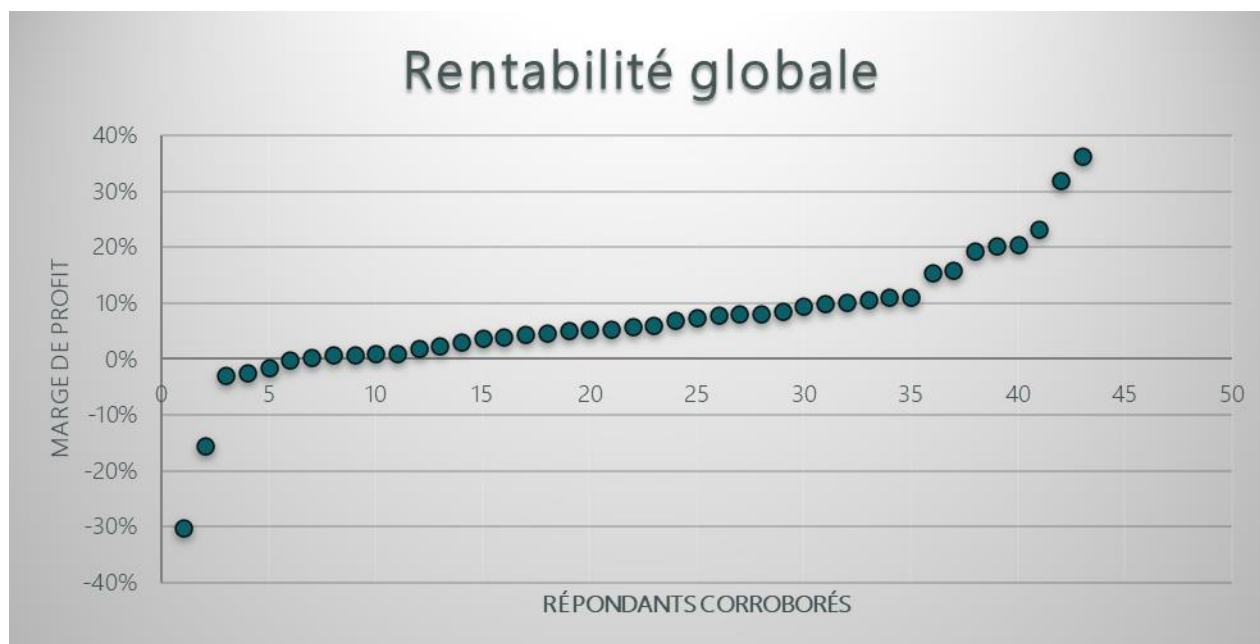
Famille de traitement	Nombre d'hectares réalisés	Proportion (%)
Préparation de site	4 088,7	16,9 %
Régénération artificielle	4 837,0	20,0 %
Éducation de peuplements	5 039,9	20,8 %
Martelage	3 518,6	14,5 %
Coupes partielles	2 851,5	11,8 %
Éclaircies commerciales	2 765,5	11,4 %
Coupes totales	1 100,7	4,5 %
Total	24 201,9	100 %

On remarque que 20,8 % des hectares ont été réalisés en régénération artificielle et 4,5 % en coupes totales.

4.2 Rentabilité des entreprises

Cette section présente la rentabilité des entreprises qui ont fait l'objet d'une corroboration comptable. Le tableau suivant se concentre sur la rentabilité globale des entreprises, toutes activités confondues. Le tableau détaille la marge de profit avant impôts réalisée dans l'année d'exploitation 2021-2022.

TABLEAU 7 – DISTRIBUTION DES BÉNÉFICES GLOBAUX DES ENTREPRISES



La majorité des entreprises corroborées présente un profit financier. En effet, 5 des répondants génèrent des pertes dans l'année d'exploitation 2021-2022, représentant 11,6 % des répondants corroborés. L'entreprise démontrant le plus de profit financier génère une marge de 36 %. À l'opposé, celle qui génère le plus de perte dans cet exercice présente un déficit de 30 %. La moyenne de profit généré dans cette année d'exploitation est de 7 % et 44 % des répondants surpassent celle-ci.

4.3 Résultats de l'étude des coûts

Cette section du rapport présente les résultats de l'enquête 2021-2022 sur les traitements sylvicoles et les traitements techniques en forêts privées. Celle-ci comprend un certain descriptif des coûts analysés lors de l'enquête et des méthodes utilisées et aborde les résultats obtenus lors de l'enquête reliée aux familles de traitements analysées et de leurs traitements spécifiques.

À noter que les hypothèses suivantes ont été utilisées lors de la compilation des résultats :

- Aucun résultat de traitement n'a été divulgué lorsque nous disposions de moins de 3 données d'analyse en raison de leur manque de comparabilité et dans le but de préserver la confidentialité des répondants. Les coûts par hectare de chaque famille sont déterminés en effectuant une moyenne pondérée des coûts des répondants par traitement. La pondération est effectuée à l'aide des superficies réalisées par traitement.
- Les résultats s'appuient uniquement sur les 43 répondants corroborés, examinés et jugés valides. Cependant, la base globale de données comprend les données des 83 répondants ayant remis le questionnaire d'enquête.
- Toutes les données sont présentées en dollar par hectare ou dollar par 1 000 plants, selon la famille de traitement analysée.

Les données utilisées pour calculer les résultats n'ont pas été arrondies. Cependant, aux fins de la présentation, seules deux décimales ont été incluses au coût indiqué dans le rapport.

4.4 Description des éléments de coûts

Il existe deux catégories de dépenses : les dépenses d'exécution et les dépenses techniques. Les tableaux ci-dessous décrivent celles-ci selon les grands postes de dépenses d'exécution et de technique et les méthodes utilisées pour déterminer les dépenses par type de famille et de traitement.

TABLEAU 8 – PRINCIPALES NOTES MÉTHODOLOGIQUES SELON LES GRANDS POSTES DE FRAIS VARIABLES D'EXÉCUTION

Grands postes de dépenses		Description		Notes méthodologiques (famille)	
Frais d'exécution					
Frais variables	Salaires et avantages sociaux	Travailleurs	Salaires et avantages sociaux	Salaires et avantages sociaux des travailleurs sylvicoles, incluant les dépenses liées aux formations	Déterminé directement par la somme des pourcentages établis par traitement dans les onglets d'exécution des familles. Nous avons ajouté à cette dépense les dépenses de formation d'exécution, que nous avons attribuées selon le pourcentage des dépenses des familles sur les dépenses totales d'exécution en forêt privée.
	Équipement et machinerie	Généraux	Entretien, réparation, location et amortissement	Entretien et réparation (sans carburant) et autres frais des équipements roulants (généraux)	Ces dépenses étaient ventilées par famille et ont été par la suite réparties en fonction des pourcentages des dépenses par traitements sur les dépenses totales de la famille
		Spécifiques	Entretien, réparation, location et amortissement	Entretien et réparation (sans carburant) et autres frais des équipements roulants (spécifiques)	
	Transport	Travailleurs	Compensation	Compensation versée aux travailleurs pour le transport et « autres déplacements »	Déterminé directement par la somme des pourcentages établis par traitement dans les onglets d'exécution des familles.
		Transport de la machinerie aux sites		Frais de transport de la machinerie	
	Carburant	Carburant pour la machinerie forestière et le transport des travailleurs	Essence	Carburant et autres frais des équipements roulants (généraux et spécifiques) et frais de carburant versés aux travailleurs	Déterminé directement par la somme des pourcentages établis par traitement dans les onglets d'exécution des familles.
			Diesel		
	Voirie	Voirie forestière réalisée par l'entreprise		Frais de voirie forestière (construction, entretien et amélioration) pour l'accès au secteur d'intervention, inclut les coûts de transport de la machinerie liés à la voirie	Déterminé directement par la somme des pourcentages établis par traitement dans les onglets d'exécution des familles. Nous avons ajouté à cette dépense les dépenses de sous-traitance de chemin et pont, que nous avons attribuées selon le pourcentage des dépenses des familles sur les dépenses totales d'exécution en forêt privée.
Voirie forestière réalisée en sous-traitance					
Autres frais	Fournitures – Traitements d'exécution	Autres fournitures forestières	Fournitures forestières passées à la dépense (ruban, peinture, GPS, etc.)	Déterminé directement par la somme des pourcentages établis par traitement dans les onglets d'exécution des familles. Nous avons ajouté à cette dépense les dépenses d'équipement de sécurité, que nous avons attribué selon le pourcentage des	

Grands postes de dépenses			Description	Notes méthodologiques (famille)
		Équipement de sécurité	Équipement de sécurité	dépenses des familles sur les dépenses totales d'exécution en forêt privée.
Sous-traitance	Traitements d'exécution sous-traités à une autre entreprise	Main-d'œuvre	Montant payé à un tiers pour l'exécution d'une partie ou de l'ensemble des traitements	Déterminé directement par la somme des pourcentages établis par traitement dans les onglets d'exécution des familles.
		Équipement		
	Contrat clé en main			
	Traitements d'exécution réalisés par le propriétaire		Montant payé à un propriétaire pour l'exécution d'une partie ou de l'ensemble des Traitements	
Frais de technique				
Salaires et avantages sociaux	Contremaîtres et superviseurs	Salaires	Salaires et avantages sociaux des contremaîtres et des superviseurs, incluant les dépenses liées aux formations	La majorité des dépenses techniques ont été déterminées à l'aide des ventilations des dépenses globales. Par exemple, on attribuait un pourcentage global de technique pour la dépense salariale à l'onglet de rémunération. Nous avons ensuite déterminé, par type de dépense, la portion attribuable au PAMVFP que nous avons ensuite pu ventiler par famille selon les pourcentages établis par les répondants. Les taux ont donc été calculés en effectuant la somme des portions techniques de la dépense qui était attribuée à chaque famille.
Équipement et machinerie	Généraux	Entretien, réparation, location et amortissement	Entretien et réparation (sans carburant) et autres frais des équipements roulants (généraux)	
Transport	Contremaîtres et superviseurs	Compensation et carburant	Compensations versées et frais de carburant versés aux contremaîtres et aux superviseurs	Les coûts de transport de plants ont été calculés en effectuant la somme des dépenses de transport de plants par répondant
	Transport des plants		Frais de transport des plants	
Autres frais	Fournitures – Traitements techniques	Autres fournitures forestières	Fournitures forestières passées à la dépense (ruban, peinture, GPS, etc.)	La majorité des dépenses techniques ont été déterminées à l'aide des ventilations des dépenses globales. Par exemple, on attribuait un pourcentage global de technique pour la dépense salariale à l'onglet de rémunération. Nous avons ensuite déterminé, par type de dépense, la portion attribuable au PAMVFP que nous avons ensuite pu ventiler par famille, selon les pourcentages établis par les répondants. Les taux ont donc été calculés en effectuant la somme des portions techniques de la dépense qui était attribuée à chaque famille.
		Équipement de sécurité	Équipement de sécurité	
Sous-traitance	Traitements techniques sous-traités à une autre entreprise		Montant payé à un tiers pour la technique d'une partie ou de l'ensemble des traitements	

TABLEAU 8 – PRINCIPALES NOTES MÉTHODOLOGIQUES CONCERNANT LES FRAIS FIXES

Grands postes de dépenses		Description	Notes méthodologiques
Frais fixes	Administration	Salaires et avantages sociaux	Nous avons réparti les frais fixes en déterminant la portion des dépenses variables attribuables aux PAMVFP à l'aide du profil financier de la Société. Par la suite, afin de déterminer les portions d'exécution et de technique, nous avons calculé le pourcentage des frais techniques et des frais d'exécution des sociétés en utilisant le montant des frais techniques sur les dépenses variables attribuable aux PAMVFP. Le montant de frais fixes restants, jugé lié au PAMVFP, a été répartition par famille et par traitement selon les poids de répartition de ceux-ci par répondant. Comme pour les autres frais, pour ce qui est des frais techniques, les frais fixes n'ont pas été répartis par traitement.
		Salaires et avantages sociaux des contremaîtres et des superviseurs (directeurs généraux, techniques forêt et adjoints) , incluant les dépenses liées aux formations	
	Autres frais liés au personnel d'administration	Autres frais associés au personnel d'administration (formation et allocations)	
Autres frais d'administration (imma., ass., etc.)		Autres frais fixes associés aux équipements (loyer, services, assurances, intérêt, CNESST, certification, sous-traitance en admin., etc.)	

Dans le cas de la sous-traitance, il est impossible de distinguer ce qui a été sous-traité avec exactitude. Le questionnaire était scindé en quatre types de dépenses pour la sous-traitance : main- d'œuvre, équipement, contrat clé en main et traitements effectués par le propriétaire. La grande majorité des répondants ont utilisé la section « clé en main » puisque ceux-ci ne pouvaient pas détailler exactement les coûts spécifiques aux équipements, main-d'œuvre, etc. Ainsi, la sous-traitance est présentée comme un poste distinct, bien qu'il inclue certains coûts considérés dans les autres postes de dépenses, par exemple certains traitements pourraient présenter des salaires faibles. Par conséquent, en sous-traitant une partie de l'exécution du travail à un tiers, cela affecte la comparaison des différents postes de dépenses entre les familles et les traitements.

Les tableaux 9 et 10 montrent la répartition des catégories de dépenses d'exécution et de technique. La principale constatation qui en ressort est que la sous-traitance est la dépense d'exécution la plus significative et les salaires et avantages sociaux sont les principales charges techniques en forêt privée, tous traitements confondus.

TABLEAU 9 – RÉPARTITION DES DÉPENSES D'EXÉCUTION DES ENTREPRISES

Dépenses	Proportion (%)
Salaires et avantages sociaux	12,7 %
Équipements	2,7 %
Transport	1,3 %
Carburant	0,4 %
Voirie	2,8 %
Autres frais	0,8 %
Sous-traitance	64,4 %
Frais fixes	14,9 %
Total	100 %

TABLEAU 10 – RÉPARTITION DES DÉPENSES TECHNIQUES DES ENTREPRISES

Dépenses	Proportion (%)
Salaires et avantages sociaux	64,9 %
Équipements	1,0 %
Transport	10,4 %
Sous-traitance	6,3 %
Frais fixes	17,3 %
Total	100 %

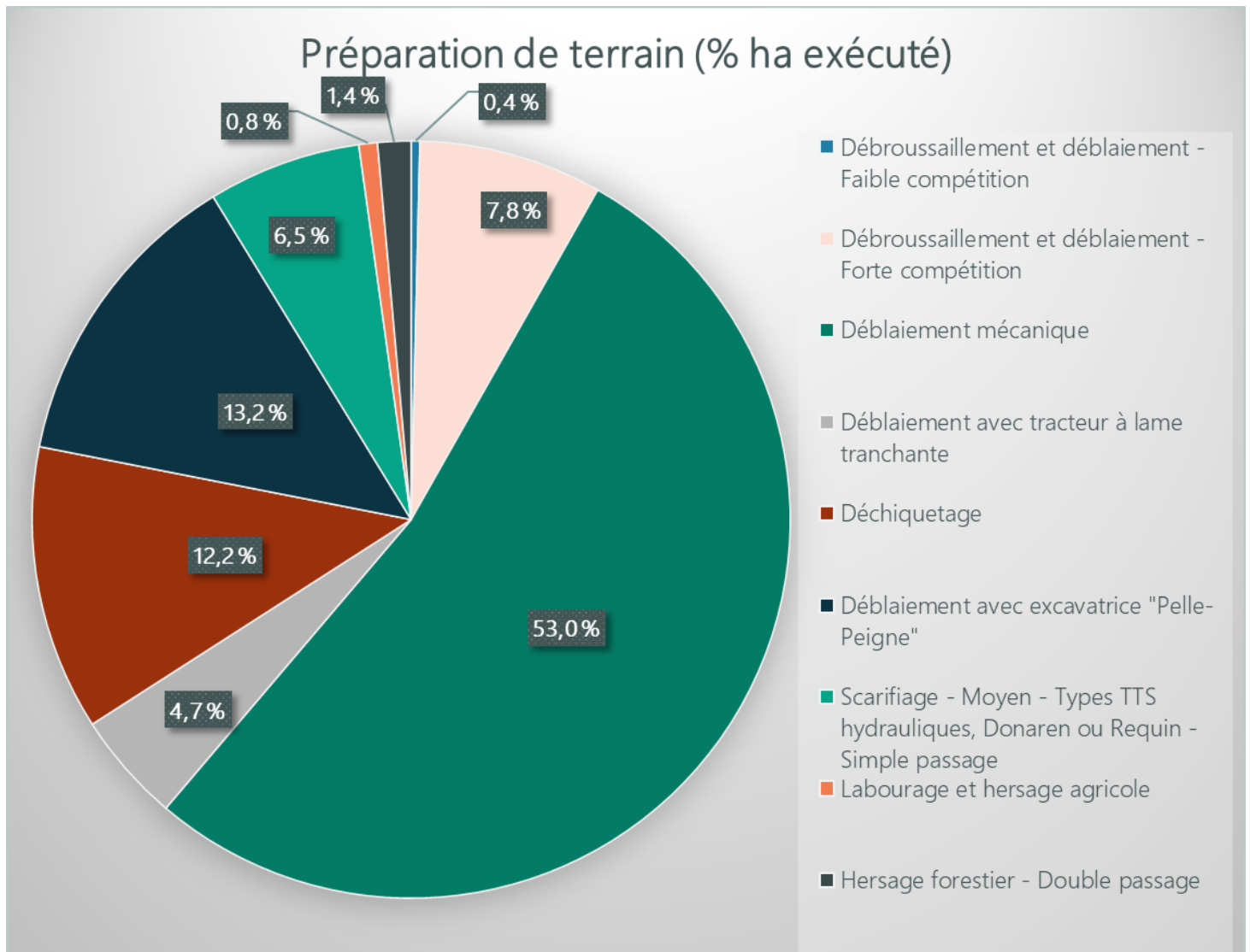
4.5 Coûts ventilés selon les familles de traitements sylvicoles

4.5.1 Traitements sylvicoles non commerciaux

4.5.1.1 Préparation de terrain :

En 2021-2022, les répondants corroborés ont réalisé 4 088 hectares de traitements de préparation de terrain admissibles au PAMVFP. La figure suivante représente la proportion des superficies traitées selon les types de traitements faisant partie de l'analyse de coût de la famille de « Préparation de terrain ». ¹

TABLEAU 11 : PRÉPARATON DE TERRAIN (% HA EXÉCUTÉ)



¹ Sont exclus tous les traitements ayant été réalisés par moins de 3 répondants

Plus de 50 % des superficies traitées en préparation de terrain pour l'année 2021-2022 sont en déblaiement mécanique. Ainsi, les coûts de déblaiement mécanique sont ceux ayant le plus d'impact sur le coût à l'hectare de la famille de préparation de terrain. Dans le tableau 12 présenté ci-après, les coûts spécifiques d'exécution par traitement sont détaillés.

TABLEAU 12 – DÉPENSES VENTILÉES POUR LA PRÉPARATION DE TERRAIN – VOLET EXÉCUTION (\$/HA)

Code	Famille de traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des superficies	Dépenses								
				Salaires et avantages sociaux	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
TOUS	Préparation de terrain	38	100 %	40,91	4,42	17,34	1,07	12,95	8,78	843,40	167,80	1 096,68
7517	Débroussaillage et déblaiement – faible compétition	7	0,4 %	156,32	2,32	4,88	0,00	3,33	3,78	487,04	101,68	759,36
7501	Débroussaillage et déblaiement – forte compétition	20	7,8 %	106,59	2,03	5,99	0,00	66,99	6,76	895,13	201,81	1 285,29
7516	Déblaiement mécanique	31	53,0 %	45,59	3,52	19,76	1,99	8,08	7,22	719,65	164,62	970,43
7502	Déblaiement avec tracteur à lame tranchante	4	4,7 %	2,01	0,54	5,63	0,00	6,67	6,27	1 312,66	119,72	1 453,52
7504	Déchiquetage	21	12,2 %	20,04	9,50	33,92	0,00	6,64	21,82	1 299,17	199,18	1 590,28
7514	Déblaiement avec excavatrice « pelle-peigne »	14	13,2 %	18,57	8,66	11,60	0,00	4,56	9,38	952,80	178,89	1 184,45
7513	Scarifiage – Moyen – Types TTS hydraulique, Donaren ou Requin – simple passage	7	6,5 %	37,40	0,95	3,99	0,31	25,06	2,75	415,33	126,58	612,36
7520	Labourage et hersage agricole	4	0,8 %	22,76	0,19	0,00	0,00	3,01	2,15	496,63	80,39	605,13
7512	Hersage forestier – double passage	4	1,4 %	16,64	0,00	14,32	0,00	2,63	2,43	966,90	144,52	1 147,44

Pour tous les traitements, la dépense principale est la sous-traitance. En effet, pour le déblaiement mécanique, par exemple, la sous-traitance représente 74,1 % des coûts nécessaires pour opérer ce traitement. De plus, il faut prendre en considération que les coûts de sous-traitance contiennent une marge de profit du sous-traitant. Ainsi, plus les entreprises sous-traitent les traitements, plus les coûts sont importants.

Ainsi, le tableau montre qu'un hectare de préparation de terrain coûte en moyenne 1 097 \$. Ce montant est en majorité influencé par le déblaiement mécanique qui coûte 970 \$ par hectare.

TABLEAU 13 – DÉPENSES VENTILÉES POUR LA PRÉPARATION DE TERRAIN - VOLET TECHNIQUE (\$/HA)

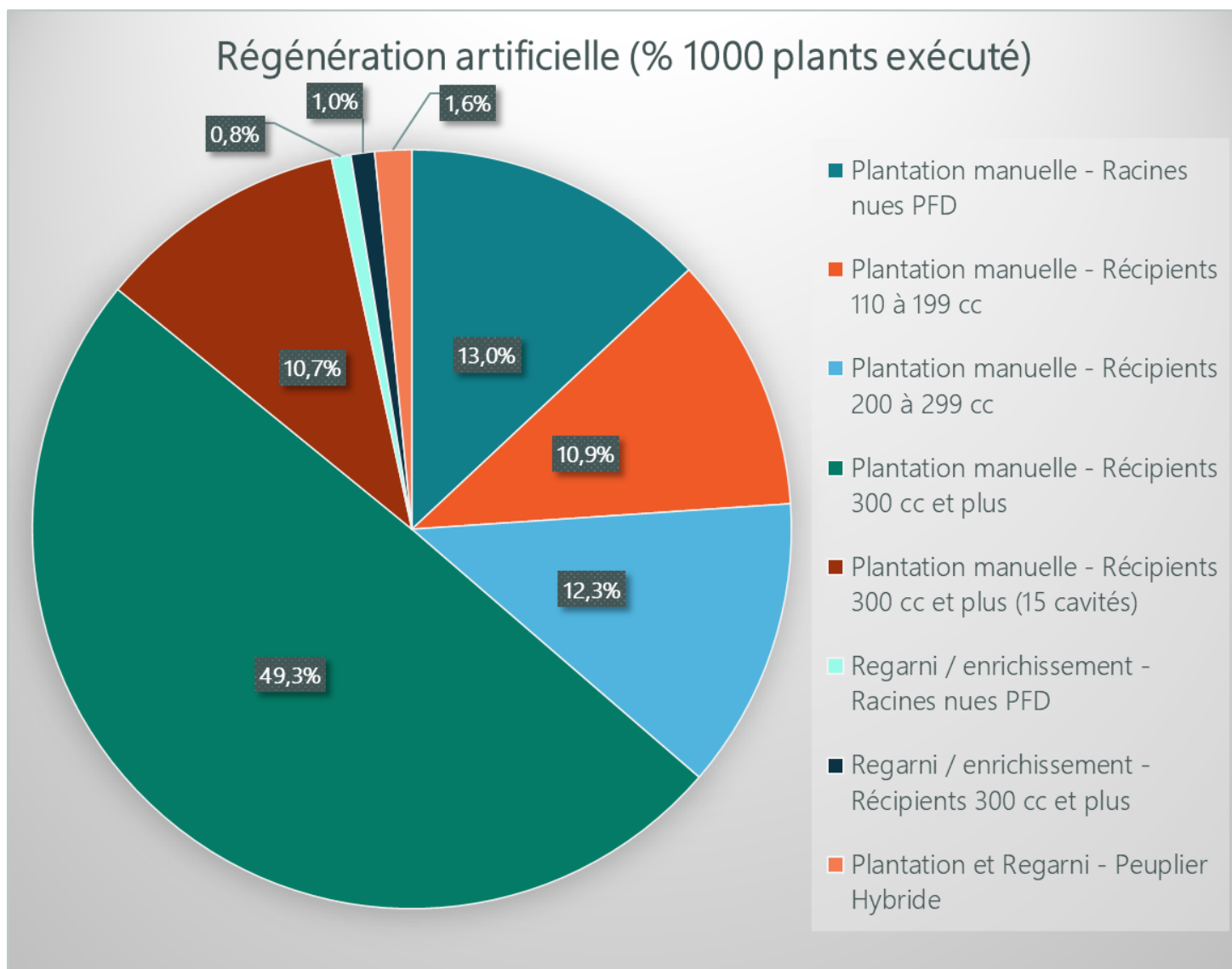
Code	Famille de traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des superficies	Dépenses								
				Salaires et avantages sociaux	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
TOUS	Préparation de terrain	38	100 %	128,27	2,70	12,00				7,77	40,76	191,50

Au niveau de la technique, les coûts n'ont pas été répartis par type de traitement puisque les revenus ne diffèrent pas ou très peu. Ainsi, on remarque que la dépense technique principale correspond aux salaires, soit 67 % de la dépense totale, comparativement à l'exécution qui est majoritairement sous-traitée.

4.5.1.2 Régénération artificielle :

Pour l'année 2021-2022, les entreprises examinées ont reboisé près de 8 963 000 plants admissibles au PAMVFP. Les traitements qui composent la régénération artificielle sont divisés entre la plantation manuelle et le Regarni/enrichissement. Le graphique suivant détaille la composition des plantations de l'année.

TABLEAU 14 – RÉGÉNÉRATION ARTIFICIELLE (% 1000 PLANTS EXÉCUTÉ)



La plantation manuelle de récipients de 300 cc et plus représente près de la moitié des plants mis en terre dans l'année avec un total de 49,3 % des plants totaux. Ce traitement a donc un impact important sur le coût par 1 000 plants de la famille de régénération artificielle. Les coûts par traitement sont détaillés dans le tableau ci-bas. Il est important de mentionner que la densité de plants à l'hectare ne concordait pas toujours avec le traitement auquel il était associé et pour lequel l'aide financière avait été accordée. Par exemple, un traitement de regarni présentait pour certains répondants une densité de 2 000 plants/ha. Par conséquent, le portrait des coûts selon les traitements peut comporter un biais à la hausse ou à la baisse selon le cas.

TABLEAU 15 – DÉPENSES VENTILÉES POUR LA RÉGÉNÉRATION ARTIFICIELLE – VOLET EXÉCUTION (\$/1000PLT)

Code	Famille de traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des 1000 plants	Dépenses								
				Salaires et avantages sociaux	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
TOUS	Régénération artificielle	41	100 %	230,38	31,93	18,94	2,36	5,64	8,53	153,40	85,55	536,72
7626-7636	Plantation manuelle – Racines nues PFD	23	13,0 %	269,15	43,95	47,31	3,92	2,47	21,64	87,71	79,88	556,04
7632	Plantation manuelle – Récipients 110 à 199 cc	11	10,9 %	181,21	27,24	38,81	1,02	5,39	6,83	145,75	113,30	519,55
7639	Plantation manuelle – Récipients 200 à 299 cc	21	12,3 %	185,35	26,30	11,47	0,46	13,49	6,52	224,45	100,68	568,71
7638-7633	Plantation manuelle – Récipients 300 cc et plus	36	49,3 %	236,81	30,70	12,56	2,07	4,84	7,04	143,92	79,82	517,76
7637	Plantation manuelle – Récipients 300 cc et plus (15 cavités)	14	10,7 %	221,37	18,84	0,12	2,84	6,17	4,31	179,37	72,67	505,70
7649-7652-7641-7647	Regarni/enrichissement – Racines nues PFD	9	0,8 %	288,88	74,16	51,07	8,86	0,13	17,15	125,44	107,64	673,34
7650-7653-7644-7643	Regarni/enrichissement – Récipients 300 cc et plus	13	1,0 %	418,11	68,50	34,75	0,00	1,54	7,00	99,99	90,24	720,13
7620-7660	Plantation et Regarni – Peuplier hybride	4	1,6 %	273,33	80,30	5,81	18,74	0,32	0,84	387,45	82,05	848,85

En moyenne, il coûte 537 \$ pour mettre en terre 1 000 plants, tout type de gabarit confondu. La charge salariale et la sous-traitance représentent respectivement 43 % et 29 % de ces coûts. À noter que plusieurs répondants effectuaient plus d'un type de plantations et la ventilation des coûts selon les types de traitement a été faite selon les informations les plus logiques possibles.

Pour le principal traitement de la famille, la plantation manuelle de récipients de 300 cc et plus excluant les 15 cavités, la charge salariale représente 46 % du coût total et la sous-traitance 28 % du coût total. Ainsi, d'ordre général ce traitement comprend des coûts internes plus importants. Selon notre étude, ce traitement coûte 518 \$ par 1 000 plants. Le même type de récipient pour du Regarni/enrichissement coûte en moyenne 720 \$ par 1 000 plants.

TABLEAU 16 – DÉPENSES VENTILÉES POUR LA RÉGÉNÉRATION ARTIFICIELLE – VOLET TECHNIQUE (\$/1000PLT)

Code	Famille de traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des 1000 plants	Dépenses								
				Salaires et avantages sociaux	Équipement	Transport	Transport de plants	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
TOUS	Régénération artificielle	41	100 %	122,17	3,63	14,97	55,60	-	-	11,97	22,20	230,53

Au niveau de la technique, les coûts les plus significatifs sont les salaires, qui représentent 53 % du coût global. La mise en terre des plants engendre des coûts techniques de 231 \$ par 1 000 plants.

4.5.1.3 Éducation de peuplement

En 2021-2022, une superficie de 5 040 hectares a été traitée en traitements d'éducation de peuplement admissibles au PAMVFP par les répondants corroborés. Ces traitements se divisent principalement entre le dégagement et l'éclaircie précommerciale systématique, qui représentent plus de 95 % de la superficie réalisée, comme démontré dans le graphique suivant.

Ce graphique démontre que le dégagement (comprenant le 1er, 2e et 3e) compose la majorité des superficies traitées en éducation de peuplement. Tout comme pour les autres familles de traitements, ceci fait en sorte que les coûts de dégagement composent majoritairement le coût de la famille d'éducation de peuplement par hectare.

TABLEAU 17 – ÉDUCATION DE PEUPEMENT (% HA EXÉCUTÉ)

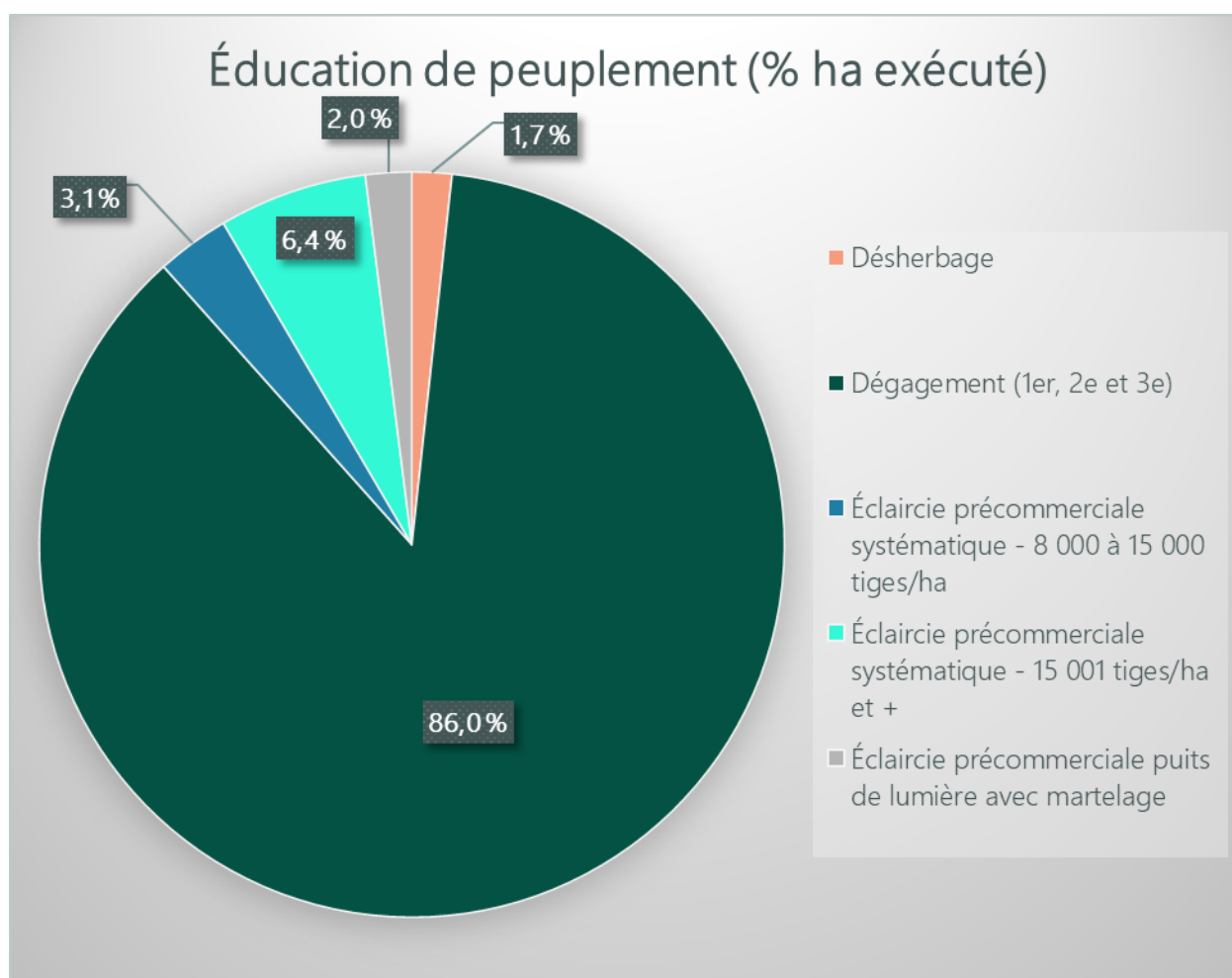


TABLEAU 18 – DÉPENSES VENTILÉES POUR L'ÉDUCATION DE PEUPLEMENT – VOLET EXÉCUTION (\$/HA)

Code	Famille de traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des superficies	Dépenses								
				Salaires et avantages sociaux	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
TOUS	Entretien de plantation	42	100 %	573,17	6,78	8,33	0,04	12,89	10,27	564,04	218,68	1 394,21
7754	Désherbage	3	1,7 %	148,24	3,10	7,20	0,00	0,00	4,95	330,34	60,51	554,34
7751-7752 7753-7761 7762-7763	Dégagement (1er, 2e et 3e)	41	86,0 %	579,88	6,69	7,41	0,05	13,21	10,04	565,15	216,00	1 398,42
7853	Éclaircie précommerciale systématique – 8000 à 15 000 tiges/ha	19	3,1 %	611,09	7,93	8,20	0,14	16,21	11,39	528,49	298,62	1 482,08
7854	Éclaircie précommerciale systématique - 15 001 tiges/ha et +	14	6,4 %	559,63	8,80	23,93	0,00	8,65	13,38	571,78	257,56	1 443,74
7863	Éclaircie précommerciale puits de lumière avec martelage	12	2,0 %	462,09	6,38	2,15	0,00	17,12	8,21	835,85	226,92	1 558,72

En moyenne, il coûte 1 394 \$ pour effectuer un hectare d'entretien de plantation, tout type de traitement confondu. Pour cette famille de traitement, les données sont partagées au niveau des salaires et de la sous-traitance. Ainsi, pour les 42 répondants ayant effectué cette famille de traitements, la charge salariale représente 41 % du coût et la sous-traitance en représente 40 %.

Plus spécifiquement, le dégagement coûte 1 398 \$ pour la réalisation d'un hectare en 2021-2022 et ce coût représente 86 % du coût global de la famille de traitement.

TABLEAU 19 – DÉPENSES VENTILÉES POUR L'ÉDUCATION DE PEUPEMENT - VOLET TECHNIQUE (\$/HA)

Code	Famille de traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des superficies	Dépenses								
				Salaires et avantages sociaux	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
TOUS	Entretien de plantation	42	100 %	224,69	5,33	23,36	-	-	-	11,02	56,00	320,40

Au niveau de la technique, les coûts les plus significatifs sont les salaires qui représentent 70 % du coût global. L'éducation de peuplement engendre des coûts techniques de 320 \$ par hectare réalisé.

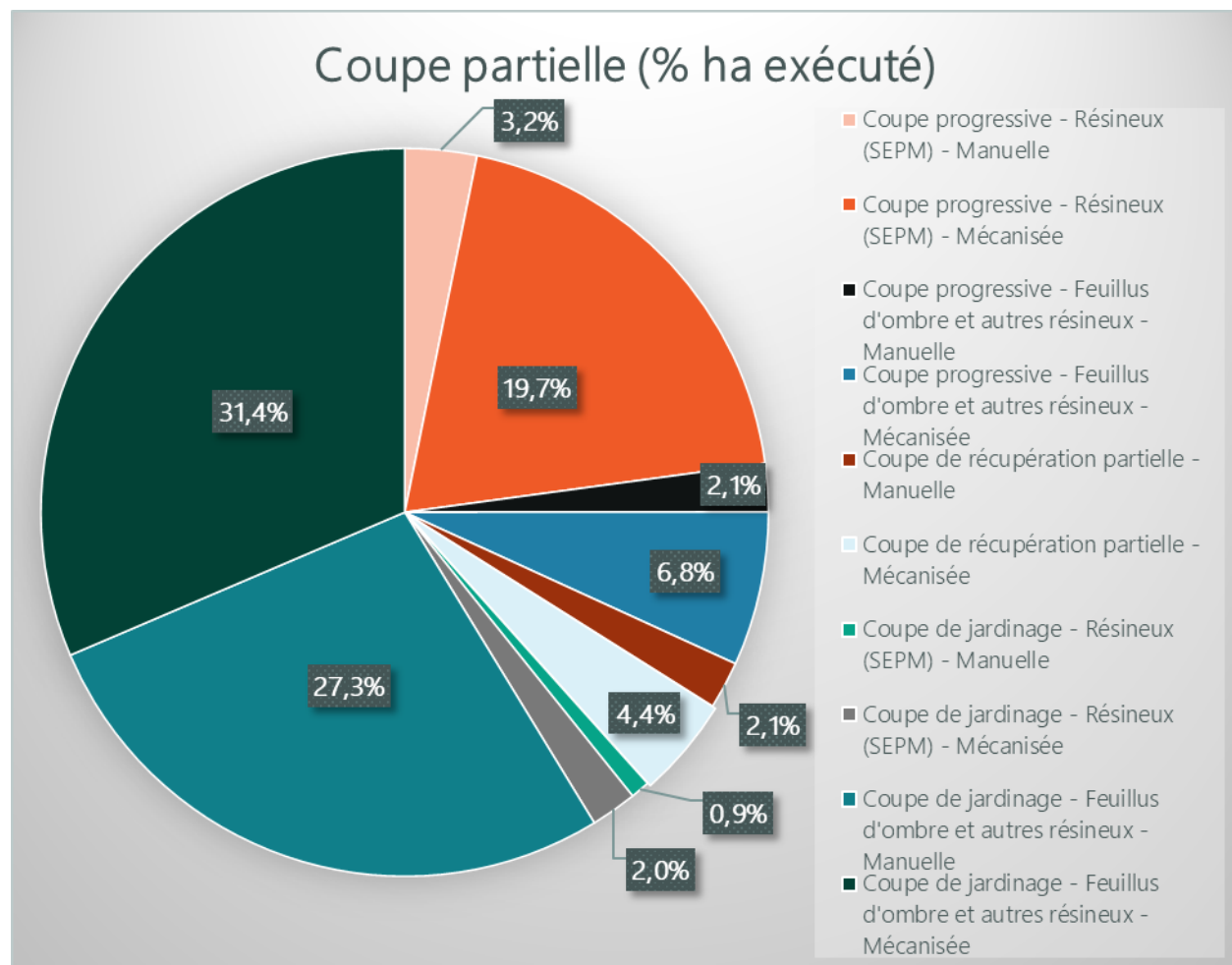
4.5.2 Traitements sylvicoles commerciaux

Pour ce qui est des traitements commerciaux, incluant la coupe partielle, l'éclaircie commerciale et la coupe totale de bois, nous avons constaté que la majorité des répondants examinés réalisaient ces traitements de façon globale au niveau de leurs dépenses. Ainsi, les dépenses de sous-traitance, par exemple, englobaient, en une seule dépense, toutes les dépenses des coupes réalisées dans l'année, que ce soient des coupes partielles, de l'éclaircie commerciale ou des coupes totales qu'ils devaient alors ventiler en premier lieu afin de pouvoir séparer les dépenses entre les familles et ensuite entre les traitements spécifiques par famille de traitements. L'analyse des coûts qui suivra comprend donc un niveau d'incertitude supplémentaire puisque la dépense a fait l'objet d'une première ventilation subjective entre les familles et par la suite une autre ventilation entre les traitements.

4.5.2.1 Coupes partielles

En 2021-2022, les traitements de coupe partielle des entreprises examinées ont couvert 2 852 hectares admissibles au PAMVFP. Comme le démontre le graphique ci-dessous, les trois principaux traitements de coupes partielles totalisent à eux trois 78,4 % des traitements de la famille complète.

TABLEAU 20 – COUPE PARTIELLE (% HA EXÉCUTÉ)



En effet, les Coupes de Jardinage – Feuillus d’ombre et autres résineux mécanisées et manuelles totalisent plus de la moitié des traitements de cette famille de coûts. Le tableau ci-dessous détaille la composition de ces coûts.

TABLEAU 21 – DÉPENSES VENTILÉES POUR LES TRAITEMENTS DE COUPES PARTIELLES – VOLET EXÉCUTION (\$/HA)

Code	Famille de traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des superficies	Dépenses								Total
				Salaires et avantages sociaux	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	
TOUS	Coupe partielle	34	100 %	113,67	24,17	35,58	14,51	50,42	12,75	1 441,88	277,05	1 970,03
TOUS	Coupe partielle – Manuelle	29	36 %	221,32	8,10	4,41	0,32	23,00	5,35	1 006,01	207,59	1 476,11
TOUS	Coupe partielle – Mécanisée	34	64 %	54,20	33,04	52,80	22,34	65,56	16,84	1 682,68	315,43	2 242,89
7973	Coupe progressive – Résineux (SEPM) – Manuelle	16	3,2 %	171,30	12,22	10,19	3,63	32,24	5,89	1 005,48	206,21	1 447,16
8973	Coupe progressive – Résineux (SEPM) – Mécanisée	25	19,7 %	82,65	52,62	47,37	42,34	97,34	19,38	2 008,28	388,42	2 738,40
7977-7974	Coupe progressive – Feuillus d’ombre et autres résineux – Manuelle	10	2,1 %	454,52	4,74	42,21	0,00	75,50	11,56	1 050,40	255,72	1 894,65
977-8974	Coupe progressive – Feuillus d’ombre et autres résineux – Mécanisée	14	6,8 %	54,80	78,31	94,05	44,47	108,33	13,48	1 869,65	353,55	2 616,65
7978	Coupe de récupération partielle – Manuelle	12	2,1 %	56,79	13,31	0,00	0,00	9,42	2,40	576,08	121,29	779,29
8978	Coupe de récupération partielle – Mécanisée	15	4,4 %	32,20	9,82	2,27	1,87	13,75	5,65	850,13	186,32	1 101,99
7970	Coupe de jardinage – Résineux (SEPM) – Manuelle	5	0,9 %	27,52	10,92	0,00	0,00	38,31	1,22	1 698,71	354,59	2 131,27
8970	Coupe de jardinage – Résineux (SEPM) – Mécanisée	7	2,0 %	95,68	14,76	23,90	0,00	78,22	18,00	2 124,53	476,31	2 831,39

Code	Famille de traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des superficies	Dépenses								
				Salaires et avantages sociaux	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
7971-7972	Coupe de jardinage – Feuillus d’ombre et autres résineux – Manuelle	23	27,3 %	227,67	7,39	1,26	0,00	18,39	5,16	1014,05	206,04	1479,95
8971-8972	Coupe de jardinage – Feuillus d’ombre et autres résineux – Mécanisée	19	31,4 %	36,67	15,40	56,22	9,36	42,84	17,48	1526,84	269,16	1973,96

En moyenne, le tableau précédent démontre qu’il coûte 1 970 \$ pour la réalisation d’un hectare de coupe partielle. Plus spécifiquement, la coupe de jardinage de feuillus d’ombre et autres résineux mécanisée coûte 1 974 \$ par hectare dont 68 % de ce coût représente des frais de sous-traitance. En effet, de façon générale, les frais de sous-traitance sont les charges les plus importantes au niveau de ce type de coupe. Finalement, 64 % des superficies réalisées pour cette famille de traitement sont des superficies mécanisées totalisant un coût de 2 243 \$ sur le coût global de 1 970 \$.

TABLEAU 22 – DÉPENSES VENTILÉES POUR LES TRAITEMENTS DE COUPES PARTIELLES – VOLET TECHNIQUE (\$/HA)

Code	Famille de traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des superficies	Dépenses								
				Salaires et avantages sociaux	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
TOUS	Coupe partielle	34	100 %	202,21	1,94	30,19				24,04	77,58	335,96

Suivant la tendance des familles de traitements non commerciaux, la technique est majoritairement faite à l’interne pour les coupes partielles, pour un montant de 202 \$ par hectare réalisé, représentant 60 % de la dépense totale technique de ce type de traitement de 336 \$.

4.5.2.2 Éclaircie commerciale

Dans l'année d'opération 2021-2022, les entreprises examinées ont réalisé 2 766 hectares en éclaircie commerciale admissibles au PAMVFP. Près de 60 % des traitements d'éclaircie commerciale ont été réalisés en Première éclaircie commerciale - Résineux (SEPM) Mécanisée DHP 9 à 15 cm (41,4 %) et DHP 15.1 à 19 cm (16,5 %). Les traitements réalisés en Première éclaircie commerciale – Résineux (SEPM) – Manuelle – DHP 9 à 15 cm et en deuxième éclaircie commerciale – Plantations de résineux (SEPM) – Mécanisée représentent près de 11 % chacune des superficies totales réalisées dans l'exercice.

TABLEAU 23 – ÉCLAIRCIE COMMERCIALE (% HA EXÉCUTÉ)

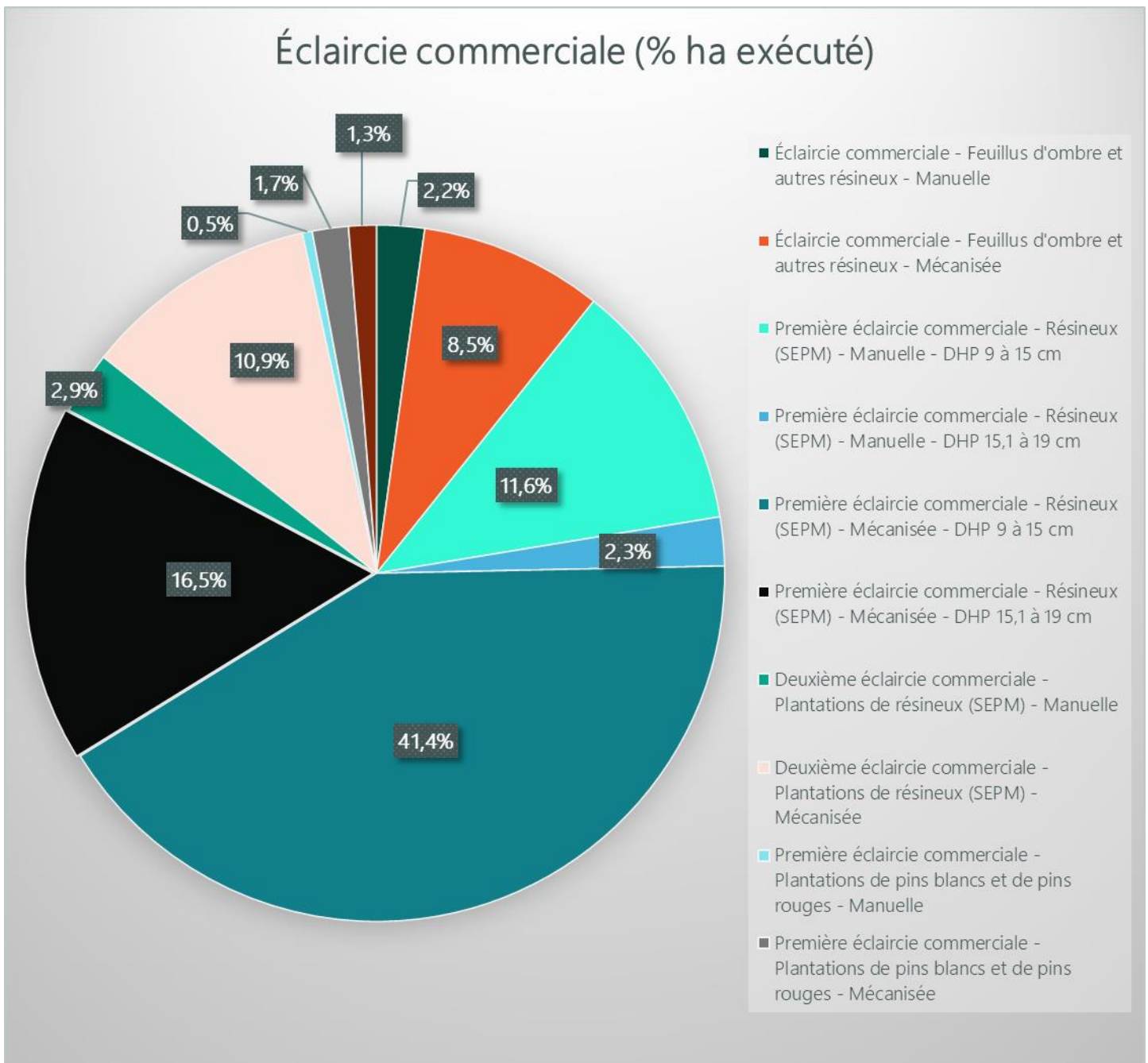


TABLEAU 24 – DÉPENSES VENTILÉES POUR LES TRAITEMENTS D'ÉCLAIRCIES COMMERCIALES – VOLET EXÉCUTION (\$/HA)

Code	Famille et traitements de Traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des superficies	Dépenses								
				Salaires et avantages sociaux	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
TOUS	Éclaircie commerciale	36	100 %	207,5	24,4	31,3	11,5	77,7	14,56	1 633,7	349,8	2 350,49
TOUS	Éclaircie commerciale – Manuelle	29	20 %	674,39	23,26	8,30	4,11	53,18	22,57	1 049,59	327,04	2 162,45
TOUS	Éclaircie commerciale – Mécanisée	26	80 %	92,45	24,66	36,93	13,31	83,78	12,59	1 777,71	355,41	2 396,84
7967-7969	Éclaircie commerciale – Feuillus d'ombre et autres résineux – Manuelle	12	2,2 %	171,1	47,9	4,7	27,4	17,5	8,8	1 104,5	232,7	1 614,56
8967-8969	Éclaircie commerciale – Feuillus d'ombre et autres résineux - Mécanisée	8	8,5 %	21,4	25,9	8,7	8,9	71,3	7,5	1 519,0	250,2	1 912,84
7980-7985	Première éclaircie commerciale – Résineux (SEPM) – Manuelle – DHP 9 à 15 cm	24	11,6 %	838,3	22,6	11,9	1,8	79,2	17,3	1 129,9	376,1	2 477,03
7981-7986	Première éclaircie commerciale – Résineux (SEPM) – Manuelle – DHP 15,1 à 19 cm	14	2,3 %	807,4	23,6	6,1	0,0	15,2	87,2	815,8	333,5	2 088,87
8980-8985	Première éclaircie commerciale – Résineux (SEPM) – Mécanisée – DHP 9 à 15 cm	28	41,4 %	116,8	25,8	25,8	11,4	65,6	14,1	1 932,0	363,6	2 555,10
8981-8986	Première éclaircie commerciale – Résineux (SEPM) – Mécanisée – DHP 15,1 à 19 cm	22	16,5 %	58,7	23,6	52,6	9,7	78,8	8,2	1 432,0	348,9	2 012,63
7988	Deuxième éclaircie commerciale – Plantations de résineux (SEPM) – Manuelle	15	2,9 %	474,6	9,1	0,0	0,0	18,0	8,5	924,8	250,6	1 685,59

Code	Famille et traitements de Traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des superficies	Dépenses								
				Salaires et avantages sociaux	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
8988	Deuxième éclaircie commerciale – Plantations de résineux (SEPM) – Mécanisée	17	10,9 %	97,4	21,7	74,6	31,3	181,4	13,5	1 653,9	390,9	2 464,76
7987	Première éclaircie commerciale – Plantations de pins blancs et de pins rouges – Manuelle	7	0,5 %	3,4	21,9	4,1	0,0	10,1	8,1	1 009,3	155,1	1 211,96
8987	Première éclaircie commerciale – Plantations de pins blancs et de pins rouges - Mécanisée	7	1,7 %	162,5	16,3	63,0	13,0	48,1	30,5	2 772,6	433,8	3 539,82
8989	Deuxième éclaircie commerciale – Plantations de pins blancs et de pins rouges – Mécanisée	5	1,3 %	75,5	27,8	26,1	0,0	36,1	23,0	2 709,5	466,2	3 364,26

En moyenne, le tableau précédent montre qu'il coûte 2 350 \$ pour la réalisation d'un hectare d'éclaircie commerciale. Les données précédentes incluent certains coûts importants qui n'ont pas pu être expliqués, mais qui ont été corroborés aux états financiers. Nous avons pris la décision d'inclure tout de même ces coûts puisque ceux-ci ont été corroborés et présentent la réalité d'un des répondants. Toutefois, à noter qu'en excluant ceux-ci, la dépense globale de l'éclaircie commerciale diminuerait de 70 \$ seulement puisque les impacts majeurs se trouvent au niveau de l'éclaircie commerciale – Feuillus d'ombre et autres résineux – Manuelle qui ne représente que 2 % des traitements réalisés dans la famille.

Plus spécifiquement, les traitements de Première éclaircie commerciale – Résineux (SEPM) – Mécanisée – DHP 9 à 15 cm qui représente 41,4 % des superficies réalisées coûtent 2 555 \$ par hectare, dont 1 932 \$ (75,6%) provient des dépenses de sous-traitance. De cette sous-traitance, 84 % sont des travaux réalisés par le propriétaire. Finalement, 80 % des superficies réalisées ont été effectuées de façon mécanisée, totalisant un montant de 2 397 \$ par hectare, sur le total du coût de cette famille de 2 350 \$.

TABLEAU 25 – DÉPENSES VENTILÉES POUR LES TRAITEMENTS D'ÉCLAIRCIES COMMERCIALES – VOLET TECHNIQUE (\$/HA)

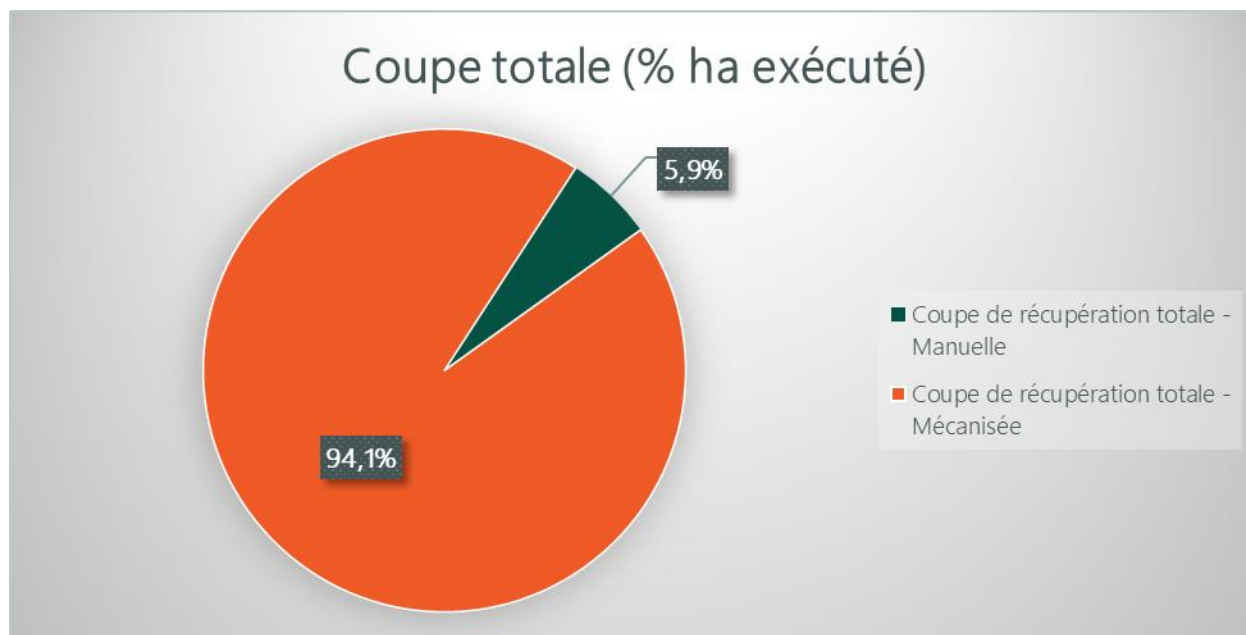
Code	Famille et traitements de Traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des superficies	Dépenses								
				Salaires & av. Soc.	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
TOUS	Éclaircie commerciale	36	100 %	237,46	4,23	28,63	-	-	-	30,03	89,27	389,62

Suivant la tendance des familles de traitements non commerciaux, la technique est réalisée majoritairement à l'interne pour l'éclaircie commerciale pour un montant de 237 \$ par hectare réalisé au niveau des salaires, représentant 61 % de la dépense totale technique de ce type de traitement de 390 \$ par hectare.

4.5.2.3 Coupes totales et aide technique pour la mobilisation des bois

Dans l'année d'opération 2021-2022, les entreprises examinées ont réalisé 1 101 hectares de coupes de récupérations totales admissibles au PAMVFP dont 94 % sont mécanisées, comme le démontre le graphique ci-dessous.

TABLEAU 26 – COUPE TOTALE (% HA EXÉCUTÉ)



Le coût global par hectare des coupes de récupérations totales présenté dans le tableau suivant est donc majoritairement composé de ce type de traitements.

TABLEAU 27 – VENTILÉES POUR LES COUPES TOTALES – VOLET EXÉCUTION (\$/HA)

Code	Famille de traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des superficies	Dépenses								
				Salaires et avantages sociaux	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
TOUS	Coupe totale	25	100 %	36,83	100,74	12,32	5,84	109,63	16,65	1 461,06	314,19	2 057,25
7979	Coupe de récupération totale – Manuelle	12	5,9 %	56,04	26,67	12,86	-	79,35	8,78	409,89	113,37	706,96
8979	Coupe de récupération totale – Mécanisée	24	94,1 %	35,62	105,42	12,28	6,21	111,54	17,14	1 527,50	326,88	2 142,60

Selon l'étude, une coupe de récupération totale coûte 2 057 \$ en moyenne pour un hectare réalisé par les répondants. De ce montant, 71 % représentent de la sous-traitance. Plus spécifiquement, la coupe de récupération mécanisée, qui représente 94,1 % du montant global moyen, coûte 2 143 \$ par hectare à effectuer.

TABLEAU 28 – DÉPENSES VENTILÉES POUR LES COUPES TOTALES ET L'AIDE À LA MOBILISATION DES BOIS – VOLET TECHNIQUE (\$/HA)

Code	Famille et traitements de Traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des superficies	Dépenses								
				Salaires & av. Soc.	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
7979-8979	Coupe de récupération totale	25	100 %	182,26	0,74	24,38	-	-	-	4,07	11,59	223,04
7922-8922	Aide technique à la mobilisation des bois	31	100 %	197,27	1,57	20,16	-	-	-	30,16	57,89	307,06

Au niveau de la coupe totale, seuls les traitements de récupération sont admissibles au PAMVFP. Toutefois, une aide financière est offerte pour l'aide technique à la mobilisation des bois (ATMB) qui représente la portion technique de la famille des coupes totales (excluant les coupes de récupération). Ainsi, un hectare de coupe de récupération totale en technique coûte 223 \$ et 307 \$ pour ATMB. Les frais fixes, pour ces familles de traitements techniques ont été déterminés conjointement et redistribués selon les proportions de superficies réalisées dans chaque famille.

Le tableau suivant détaille les coûts pour les coupes totales hors grille de taux, donc non couvert par le PAMVFP.

TABLEAU 29 – DÉPENSES VENTILÉES POUR LES COUPES TOTALES HORS GRILLE DE TAUX (\$/HA)

Code	Famille et traitements de Traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des superficies	Dépenses								
				Salaires & av. Soc.	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
Aucun	Coupe totale	14	100 %	142,06	0,80	167,42	44,60	338,65	4,29	3 940,14	35,21	4 673,17
Aucun	Coupe totale – Manuelle	4	1,5 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,42	966,30	13,25	979,97
Aucun	Coupe totale – Mécanisée	14	98,5 %	144,23	0,81	169,98	45,28	343,83	4,35	3 985,63	35,55	4 729,67

À noter que les données du tableau ci-dessus ne sont pas validées spécifiquement dans les corroborations comptables. Seules les données des répondants qui ont rempli toutes les informations nécessaires de cette section et pour lesquels nous avons indirectement corroboré les dépenses grâce aux validations faites au niveau des ventilations de dépenses effectuées pour les coupes de récupérations totales sont utilisées, à l'exception d'un de ces répondants, qui avait un impact à la baisse sur les résultats puisque ses coûts par hectare réalisé totalisaient moins de 1 \$, ce que nous considérons impossible. De plus, nous avons ajusté les ventilations des coûts d'un répondant qui n'avait attribué aucun pourcentage à ses hectares réalisés de façon manuelle, donnant un coût de 0 \$ par hectare et qui venait donc diminuer le coût total des hectares réalisés en coupe totale manuelle, la ventilation a été corrigée selon les pourcentages des superficies réalisées. Le tableau ci-dessus démontre qu'un hectare de coupe totale non financé coûte 4 673 \$ à effectuer. De plus, 98 % des superficies réalisées le sont de façon mécanisée pour un coût de 4 730 \$. À noter que certains répondants ont déclarés des dépenses de sous-traitance en coupe totale hors-grille qui surpassent la moyenne de tous les répondants et qui peuvent ne pas considérer les revenus de la vente des bois issus de ce traitement. Toutefois, il n'a pas été possible de distinguer avec certitude ces situations. Le taux moyen de la coupe totale hors grille calculé dans l'enquête peut ainsi être surestimé.

4.5.2.4 Martelage

Dans l'année d'opération 2021-2022, 3 519 hectares ont été traités pour des traitements de martelage admissibles au PAMVFP, dont 45 % en peuplement feuillu et 55 % en peuplement résineux.

TABLEAU 30 – DÉPENSES VENTILÉES POUR MARTELAGE (\$/HA)

Code	Famille et traitements de Traitements sylvicoles	Nb répondants	Proportion des superficies	Dépenses								
				Salaires et av. Soc.	Équipement	Transport	Carburant	Voirie	Autres frais	Sous-traitance	Frais fixes	Total
TOUS	Martelage	30	100 %	198,20	4,38	17,90	0,00	1,82	18,33	43,11	42,65	326,39
7979-8979	Martelage – Feuillus	26	45 %	167,15	4,78	18,17	0,00	1,49	15,78	61,44	37,54	306,35
7922-8922	Martelage – résineux	28	55 %	224,04	4,05	17,67	0,00	2,10	20,45	27,85	46,90	343,06

Le martelage est considéré comme une activité technique, nous avons donc englobé toutes les dépenses inscrites par les répondants, que ce soit en exécution ou en technique pour ce type de traitements. La dépense globale du martelage pour un hectare, tout type de traitements confondus, est de 326 \$, dont 60 % proviennent de la charge salariale.

4.6 Comparaison entre les coûts d'exploitation et la grille de la valeur des traitements sylvicoles

La présente section compare les coûts d'exploitation des entreprises corroborées avec la valeur des traitements sylvicoles en forêt privée (100 %) de 2021-2022 à laquelle s'ajoute l'ajustement pour les mesures sanitaires liées à la COVID-19 et la hausse du prix du carburant.

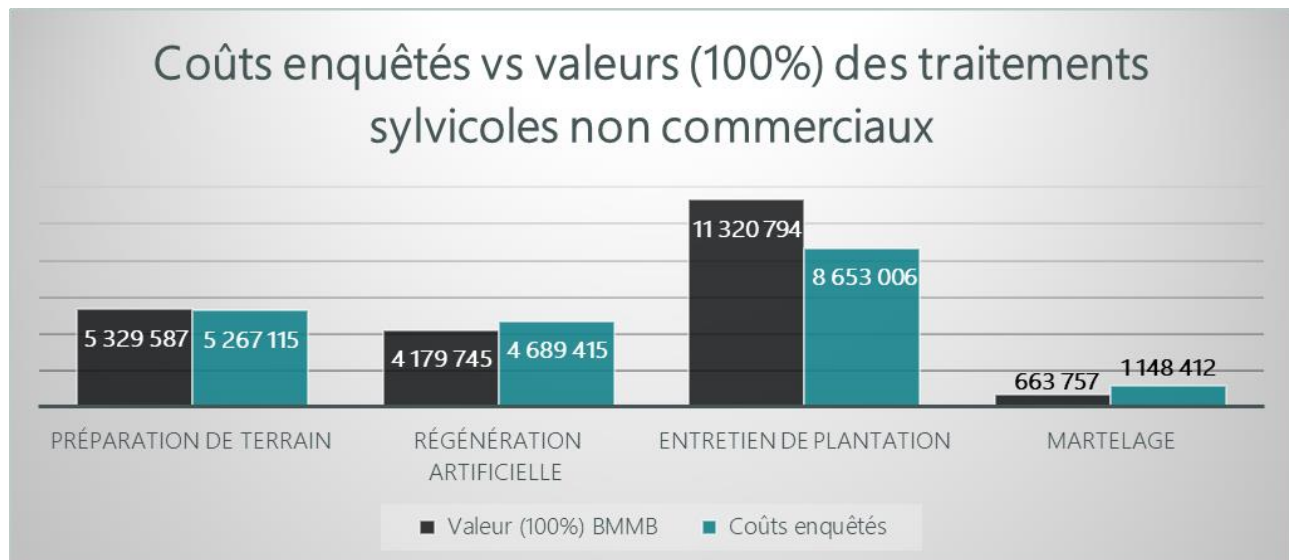
Cette comparaison présente toutefois plusieurs limites. En effet, la valeur est établie pour des conditions forestières moyennes d'opérations en se basant sur les connaissances acquises en forêt publique avec certains ajustements en forêt privée². Par conséquent, cela peut différer des conditions de réalisations des traitements pour les entreprises corroborées. Pour les traitements sylvicoles commerciaux, la valeur correspond au différentiel de coûts entre une coupe partielle et une coupe totale. Elle diffère donc grandement des coûts d'exploitation totaux. De plus, la valeur ne prend pas nécessairement en compte toutes les dépenses captées dans l'enquête, telles que les coûts d'hébergement. Il faut donc être prudent dans l'analyse comparative des coûts des traitements et la valeur des traitements sylvicoles établie pour le PAMVFP.

Enfin, il ne s'agit pas d'une analyse de rentabilité des traitements sylvicoles du PAMVFP. D'une part, la rentabilité se mesure avec les revenus et les dépenses réelles des entreprises. Cette rentabilité ne peut pas être évaluée puisque le questionnaire de l'enquête ne prévoyait pas la ventilation des revenus selon les traitements. D'autre part, la valeur des traitements sylvicoles est établie dans le cadre du PAMVFP, qui constitue une aide financière répondant aux objectifs et aux normes du programme. Ainsi, la valeur établie vise à soutenir par une aide financière la réalisation des traitements sylvicoles et n'a pas à compenser l'ensemble des coûts d'exploitation incluant une marge de profit.

Les graphiques ci-bas comparent les coûts des traitements des entreprises sondées par famille de traitement et la valeur des traitements 2021-2022 (100 %), incluant les ajustements du PAMVFP.

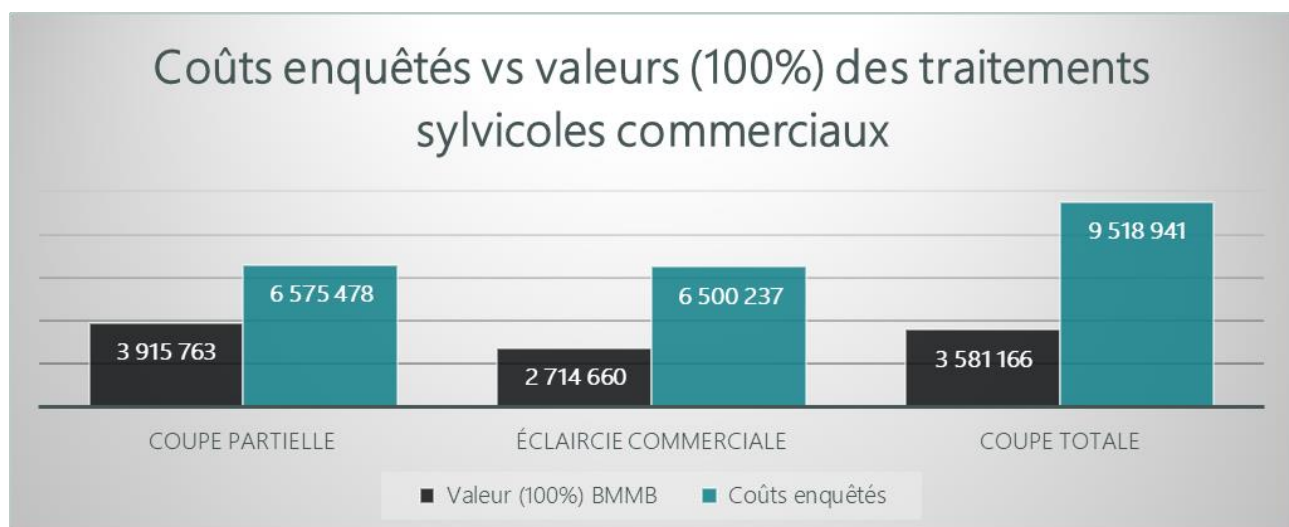
² Cadre d'application de la valeur des traitements sylvicoles en forêt privée pour l'année financière 2021-2022 (https://bmmb.gouv.qc.ca/media/63936/cadre_application_fpr_methode_2021-2022_vf.pdf)

TABLEAU 31 – COÛTS ENQUÊTÉS EN COMPARAISON DES VALEURS (100 %) DES TRAITEMENTS SYLVICOLES ³ NON COMMERCIAUX



La famille de traitement d'entretien de plantation est celle ayant le plus grand écart entre les dépenses et la valeur (100 % incluant les ajustements) du traitement estimé par le BMMB. Cet écart de 2,66 M\$ est majoritairement expliqué au niveau de la technique et du dégagement qui représentent 2,65 M\$. Les coûts totaux enquêtés de martelage et de régénération artificielle surpassent de 73 % et 12 %, respectivement, les valeurs (100 %) des traitements estimées par le BMMB.

TABLEAU 32 – COÛTS ENQUÊTÉS EN COMPARAISON DES VALEURS (100 %) DES TRAITEMENTS SYLVICOLES ³ COMMERCIAUX



³ La valeur des traitements sylvicoles correspond aux coûts moyens provinciaux des dépenses admissibles dans le cadre du PAMVFP et estimés par le BMMB pour la réalisation des traitements sylvicoles.

Le tableau 32 ci-haut démontre que les valeurs (100 % incluant les ajustements) estimées par le BMMB de coupes partielles, éclaircies commerciales et des coupes totales représentent respectivement 60 %, 42 % et 36 % des dépenses enquêtées pour l'année d'exploitation 2021-2022.

4.7 Éléments d'analyse complémentaire

4.7.1 Plans d'aménagement forestier

Une moyenne pondérée des coûts par classe de superficie a été effectuée afin de déterminer les montants moyens que coûte un plan d'aménagement par classe de superficies. Les résultats se détaillent comme suit :

TABEAU 33 – CONFECTION DES PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIERS RÉGULIERS (EXÉCUTION \$/HA)

Nombre de plans	Grandes classes de superficies	Moyenne \$/nombre de plans
425	4-10	359,72
1 712	11-50	510,02
460	51-100	640,60
160	101-800	1 076,08
2	800+	8 075
2 759	Ensemble des plans d'aménagement forestier	546,95

Dans l'ensemble, on remarque que la classe de superficies la plus effectuée dans l'année d'opération est celle des 11-50 hectares, comprenant 1 712 plans, soit 62 % des plans totaux effectués dans l'année. Le coût moyen pondéré par plan d'aménagement est de 546 \$. À noter que la majorité des répondants, par discussion, nous ont mentionné que de leur perception, le coût des plans était égal sinon supérieur aux revenus. Toutefois, nous n'avions pas d'informations afin de corroborer ces affirmations.

Les résultats des plans d'aménagements forestiers spéciaux n'ont pas été divulgués puisque seulement deux des répondants examinés avaient effectué ceux-ci, nous n'avions donc pas assez de données pour comparer les résultats.

4.7.2 Traitements techniques

Le tableau suivant liste le pourcentage moyen que représentent les travaux techniques par grandes catégories sur les activités globales de tous les répondants.

TABLEAUX 34 – PROPORTION DES ACTIVITÉS TECHNIQUES PAR CATÉGORIES, SUR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DES RÉPONDANTS

Catégories de travaux techniques	Pourcentages moyens sur l'ensemble des activités des répondants
Administration	33,2 %
Formation des équipes techniques	3,1 %
Formation des équipes d'exécution	1,9 %
Formation de l'administration	0,9 %
Planification	34,3 %
Suivi et contrôle	25,3 %
Autres	1,2 %

La planification et l'administration sont les principales catégories de travaux techniques dans les activités globales des entreprises, représentant respectivement 34,4 % et 33,2 % des travaux réalisés par les répondants, toutes activités confondues. Le tableau suivant détaille plus spécifiquement les tâches réalisées dans chacune de ces catégories et la proportion des répondants effectuant celles-ci.

TABLEAU 35 – PROPORTION DES DÉPENSES LIÉES À LA TECHNIQUE PAR GRANDES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

Catégories	Activités	Proportion des répondants
Administration	Formulaire d'ingénieur forestier (déclaration de travaux admissibles au programme de remboursement des taxes foncières) PRTF à remettre au producteur avant le 31 mars.	88,4 %
	Déclaration globale des montants des travaux réalisés dans le cadre du PRTF à l'Agence avant le 15 avril de chaque année.	34,9 %
	Gestion des paiements et des factures au propriétaire (redevance, facture, etc.)	90,7 %
	Suivi des dossiers de membre	74,4 %
	Gestion des conventions avec les membres	55,8 %
	Facturation à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées	97,7 %
	Organiser des visites terrain et démonstrations en cours d'année	37,2 %
	Participer aux comités techniques	69,8 %
	Traitement des demandes des agences et du MFFP	88,4 %
	Règlement des plaintes et des litiges	76,7 %
	Inscription et renouvellement du statut de propriétaire (excluant les PAF)	83,7 %
	Reddition de compte pour le PAMVFP	72,1 %
	Gestion des conseils d'administration et de l'assemblée annuelle	74,4 %
	Administration – autres	72,1 %

Catégories	Activités	Proportion des répondants
Formation des équipes techniques	Formation : Équipe technique (réunion, mise à niveau en lien avec le PAMVFP, visite terrain)	81,4 %
	Participation à la journée d'accréditation de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées	86,0 %
	Formation des équipes techniques – autres	62,8 %
Formation des équipes d'exécution	Formation : Équipes d'exécution (réunion, mise à niveau d'ordre technique et opérationnel)	65,1 %
	Formation des équipes d'exécution – autres	46,5 %
Formation de l'administration	Formations administratives ou liées à la gestion de l'entreprise	53,5 %
Planification	Prospection et consultation du dossier du propriétaire	93,0 %
	Contact avec le propriétaire pour la réalisation des traitements ou non	88,4 %
	Préparation du dossier bureau (croquis, vérification biodiversité)	90,7 %
	Rencontre avec propriétaire (signature prescription, contrat)	93,0 %
	MAPAQ (autorisation reboisement et érablière)	81,4 %
	Négociation des droits de passage	65,1 %
	Demande de dérogation municipale et d'autorisation à l'Agence	83,7 %
	Production des demandes de permis d'abattage	83,7 %
	Négociation des contrats	76,7 %
	Détermination de la prescription sylvicole/plans et devis/plans d'aménagements	97,7 %

Catégories	Activités	Proportion des répondants
	Inventaire avant traitement	97,7 %
	Délimitation de secteurs	95,3 %
	Planification – autres	69,8 %
Suivi et contrôle	Fournir les couches numériques à l'Agence sur demande pour vérification opérationnelle (VO)	95,3 %
	Accompagner le responsable VO de l'Agence sur demande	93,0 %
	Suivi des interventions dans le temps	93,0 %
	Supervision générale	95,3 %
	Inventaire après traitement	97,7 %
	Rapport d'exécution/Suivi de qualité	97,7 %
	Suivi et contrôle – autres	72,1 %
Transport de plants (inclus dans Régénération artificielle)	Inclus les frais du chariot élévateur pour le déchargement des plants et le chargement des unités de transport (et des récipients vides) et tous les frais liés au transport	67,4 %
	Transport de plants (inclus dans Régénération Artificielle) – autres	67,4 %
Martelage (inclus dans Éducation de peuplement)	Activités de martelage liées à l'éclaircie précommerciale puits de lumière	44,2 %
	Martelage (inclus dans Éducation de peuplement) – autres	55,8 %

4.7.3 Dépenses sanitaires liées à la pandémie COVID-19

Le tableau suivant détaille les dépenses engendrées en raison de la pandémie COVID-19, soit des dépenses qui n'auraient pas eu lieu dans un contexte d'activité normale n'ayant aucune restriction sanitaire gouvernementale. Celles-ci ont été estimées par 23 répondants, en comparant leurs dépenses actuelles avec les dépenses historiques.

TABLEAU 36 – DÉPENSES SANITAIRES LIÉES À LA PANDÉMIE COVID-19

Poste	Montant total de dépenses Covid-19	PS	RA	EP	CP	CT	EC	Martelage	ATMB	Travaux non couverts dans la grille de taux
Équipement	13 145 \$	975,2 \$	3 232,1 \$	1 875,0 \$	894,8 \$	2 544,5 \$	1 490,0 \$	160,6 \$	446,9 \$	1 526,2 \$
Proportion de la dépense		7,4 %	24,6 %	14,3 %	6,8 %	19,4 %	11,3 %	1,2 %	3,4 %	11,6 %
Transport	39 479 \$	4 132,9 \$	7 726,4 \$	10 290,9 \$	2 287,6 \$	6 306,8 \$	2 551,1 \$	1 488,6 \$	3 166,5 \$	1 527,9 \$
Proportion de la dépense		10,5 %	19,6 %	26,1 %	5,8 %	16,0 %	6,5 %	3,8 %	8,0 %	3,9 %
Hébergement	32 215 \$	1 610,8 \$	12 886,0 \$	-	0,0 \$	4 832,3 \$	-	-	-	12 886,0 \$
Proportion de la dépense		5,0 %	40,0 %	0,0 %	0,0 %	15,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	40,0 %
Administration	59 875 \$	5 047,1 \$	13 818,0 \$	32 761,0 \$	1 478,1 \$	2 102,0 \$	2 643,3 \$	476,8 \$	1 190,5 \$	358,4 \$
Proportion de la dépense		8,4 %	23,1 %	54,7 %	2,5 %	3,5 %	4,4 %	0,8 %	2,0 %	0,6 %

Les données démontrent que les dépenses les plus importantes engendrées en raison de la pandémie COVID-19 sont des dépenses d'administration et de transport. C'est au niveau de l'entretien de plantation que ces dépenses ont été le plus engendrées.

4.7.4 Hébergement

Pour certains des répondants examinés, des superficies de traitements nécessitaient de l'hébergement. Cependant, mis à part la régénération artificielle, pour laquelle 10,3 % des superficies réalisées ont requis un hébergement, comme le détaille le tableau suivant, les proportions des autres familles de traitement sont négligeables, sinon nulles.

TABLEAU 37 – HÉBERGEMENT (% DES TRAITEMENTS RÉALISÉS AVEC HÉBERGEMENT, PAR FAMILLE)

Famille/Traitement	% traitements réalisés avec hébergement
Préparation de terrain	2,1 %
Régénération artificielle	10,3 %
Éducation de peuplement	5,4 %
Coupe partielle	1,1 %
Coupe totale	0,0 %
Éclaircie commerciale	0,5 %
Martelage	0,0 %

4.7.5 Camp forestier

Un seul des répondants examinés possède un camp forestier, soit 2,32 % de l'échantillon. Nous n'avons donc effectué aucun travail supplémentaire quant à cet élément.

4.7.6 Traitements réalisés par le propriétaire

Lors de nos analyses, nous avons traité les frais des traitements réalisés par les propriétaires comme des frais de sous-traitance. Le tableau ci-dessous qui détaille la portion superficie réalisée par les propriétaires démontre que la plupart de traitements réalisés par ceux-ci sont dans les familles de traitements commerciaux.

TABLEAU 38 – % DES TRAITEMENTS RÉALISÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE, PAR FAMILLE

Famille/Traitement	% des traitements réalisés par le propriétaire
Préparation de terrain	8,0 %
Régénération artificielle	5,2 %
Éducation de peuplement	6,8 %
Coupe partielle	48,1 %
Coupe totale	32,8 %
Éclaircie commerciale	40,3 %
Martelage	6,8 %

5. Conclusion de l'enquête

Cette première enquête sur les coûts de la sylviculture en forêt privée au Québec a permis de recueillir des informations financières détaillées auprès des entreprises impliquées dans ce secteur d'activités. La contribution des entreprises corroborées a permis de couvrir environ 52 % de la population admissible ayant bénéficié du PAMVFP dans l'année financière 2021-2022, et ainsi obtenir des informations suffisantes pouvant servir de référence à des analyses ultérieures. Au moyen de ces données, le MRNF sera en mesure d'atteindre leur objectif premier de cette enquête soit, d'adapter la grille de la valeur des traitements sylvicoles en forêt privée de 2024-2025 selon le contexte actuel de la forêt privée.

Finalement, nous tenons à remercier toutes les entreprises qui ont investi du temps à compléter les informations demandées lors de l'enquête et à l'ouverture de celles-ci lors des rencontres et questionnements qui ont suivi le dépôt de leur questionnaire. Une telle enquête n'aurait pas pu être possible sans votre contribution.

100 % CANADIEN

Et fiers de l'être !

Chez MNP, nous sommes fiers d'être le seul cabinet pancanadien de comptabilité, de fiscalité et de services-conseils d'affaires 100 % d'ici.

Pourquoi est-ce important ? Parce que c'est ce qui nous définit et ce qui influence notre façon de nous comporter en affaires. Cette identité forge nos valeurs, notre démarche axée sur la collaboration ainsi que la manière dont nous travaillons avec nos clients et les tenons informés en tout temps.

Notre histoire nous confère une perspective unique : nous connaissons bien le Canada, car nous y avons nos racines. Toutes nos décisions se prennent ici et visent à guider les entreprises canadiennes, mais aussi à contribuer à notre succès collectif.

Nous aidons les milieux où nous vivons et travaillons. Dans les périodes prospères comme dans les moments difficiles, nous sommes toujours là. Voilà comment se traduit notre profond sentiment d'engagement en tant que cabinet canadien.

Nous sommes fiers d'être 100 % Canadiens, car notre pays regorge de possibilités formidables. Ces occasions qui se présentent à nous, nous les offrons aussi à nos clients.





Nous vous remercions de nous avoir
donné l'occasion de vous présenter ce
rapport.

